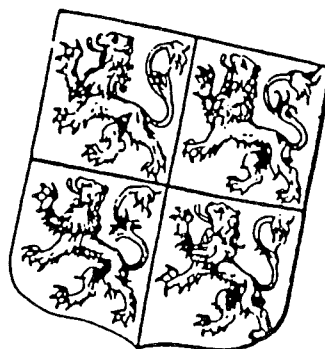
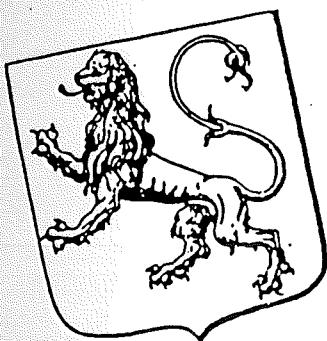


ISSN 0762-6673

ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE



flandre hainaut



VALENCIENNES

N° 43

R. LESNE

REVUE TRIMESTRIELLE

Prix : 30 Francs.

SEPTEMBRE 1994

SOMMAIRE

EDITORIAL par Maryse BOUDARD	1
VIE DE L'ASSOCIATION	2
Nouveaux adhérents	2
Relations de bon voisinage	2
Courrier des lecteurs	2
Travaux des membres	3
A noter sur votre agenda	4
DU COTE DES ARCHIVES	5
Trouvés loin du berceau	5
Nous sommes tous cousins par Laurent FRAQUET et Joël MOYAUX	8
Traduction d'un extrait du Vlaamse Stam Le travail généalogique entrepris par l'Eglise de J.C des Saints des Derniers Jours par Pieter DONCKE	13
Transaction entre Messire Emmanuel de la BARRE Comte d'ERQUELINES Sg de BERMERAIN et la Commune de Bermerain par Daniel LECONTE	16
Historique de la condition des étrangers en France du Moyen-Age au début du XIXème siècle par Pierre d'OUTRESCAUT	19
Partage des biens de la famille FLESCHER par Michel DE BLOOS	24
Labourer la mer ... les DE SUCRE par André DEVISMES	30
BOURSE AUX PATRONYMES : "Liste-éclair"	34
ENTRAIDE : Questions-réponses	40
BIBLIOGRAPHIE	51
Entrées récentes	51
Nouvelles de l'édition	51
Revue des revues	52

TOUTE CORRESPONDANCE AVEC L'AGFH
DOIT ETRE IMPERATIVEMENT ENVOYEE A
L'ADRESSE SUIVANTE ET SANS AUTRE
INDICATION
A.G.F.H.
BP 493
59321 VALENCIENNES CEDEX

EDITORIAL

Lors de notre Assemblée Générale Michel BURY AGFH n°136 nous a posé une question pertinente : "Pourquoi mettre "Flandre" avec "Hainaut" dans le titre désignant notre Association" ?

Cela intrigue bon nombre d'adhérents qui ne connaissent pas beaucoup le "Nord", un des départements les plus peuplés de France et le seul se nommant par un point cardinal, de sorte qu'on y inclut parfois la Meuse, l'Aisne, la Somme et même l'Oise ... confondant ainsi Département et Région.

J'ai reçu diverses réponses suite à cette question et je la traduirai de la façon suivante :

Il est vrai que lors des expositions, les généalogistes viennent de suite vers nous lorsqu'ils recherchent des renseignements sur des ancêtres se situant en Flandres (Lille, Roubaix, Tourcoing ...) alors que nos recherches se situent principalement en Hainaut belge (Mons) et Hainaut français (Valenciennes) tel qu'il était avant la conquête de Louis XIV.

Amusons-nous à feuilleter nos livres d'Histoire

Depuis le partage de son Empire par Charles le Chauve, au IX^{ème} siècle, l'Escaut marque la frontière entre la France et l'Empire, donc entre la Flandre et le Hainaut, mais cette frontière n'est pas rigide, certaines villes comme Valenciennes, Bouchain, sont de chaque côté de l'Escaut.

Arrêtons-nous à Baudouin V dit le Courageux (1171-1195). N'était-il pas Comte de Flandre ? Il avait épousé en 1169 au Quesnoy, Marguerite de Flandre, et au décès de son beau-frère Philippe d'Alsace, sans héritier, le Hainaut et la Flandre furent unis sous une même domination.

La Flandre et le Hainaut seront réunis sous un même pouvoir comtal jusqu'à la succession de la Comtesse Marguerite, fille de Baudouin IX, qui deviendra en 1204 Empereur de Constantinople. Celui-ci avait pris la succession de sa soeur Jeanne décédée en 1244. Cette fille nommée Marguerite, avait au terme d'une surprenante histoire (qu'il serait intéressant de vous conter dans un prochain bulletin) des enfants issus de deux lits différents : les DAMPIERRE et les d'AVESNES ; les premiers se voient attribuer la Flandre et les seconds le Hainaut, sur l'arbitrage du Roi de France : St Louis, en 1246 (Histoire de Valenciennes, H. PLATELLE).

Donc, Louis IX, qui appliquait l'adage "diviser pour régner", décide que les fils de Marguerite devront, à la mort de leur mère, *se partager la Flandre* suivant les indications qu'il stipule : "Guillaume, l'aîné des DAMPIERRE (second mariage) recevrait la Flandre, la Zélande, le Pays de Waes, les Quatre Métiers, la Châtellenie et Garenne de Cambrai. Jean, l'aîné des d'AVESNES (premier mariage) serait mis en possession du Comté de Hainaut de ses dépendances avec charge de pourvoir son frère Baudouin d'AVESNES de sa portion héréditaire sur ce Comté" ; cet article prévoyait que Bouchain et l'Ostrevant devaient passer à Jean d'AVESNES.

Puis, en 1677, vint Louis XIV et sa conquête du Hainaut méridional. Lors de la Paix de Nimègue (1678), après la guerre de Hollande, l'Espagne dû céder à Louis XIV : la Franche Comté et *douze places de la Flandre*, entre-autres : Valenciennes, Maubeuge et Cambrai (Malet - Histoire Moderne). Les provinces conquises furent partagées en trois intendances : 1) la Flandre flamingante, 2) la Flandre Gallicane, 3) le Hainaut.

Il faut attendre 1730 pour que Condé et ses dépendances soient séparés de la Flandre et rattachés au Hainaut. Ce n'est qu'en 1754 que le Cambrésis, Bouchain, St Amand et Mortagne passent de l'intendance de Lille à celle de Valenciennes, siège administratif de l'intendance du Hainaut (Revue "Ensemble" n° 3 de sept. 1975 BMV 407.040).

Quant aux armes du Hainaut, elles étaient d'or à trois chevrons de sable, ou : "chevronné d'or et de sables de sept pièces", mais Jean d'AVESNES les abandonna pour prendre le *lion de Flandre* de sables sur champs d'or, qu'il tenait de sa grand-mère (Jurénil "Denain et l'Ostrevant av. 1712" p. 187), et c'est d'ailleurs ce blason que nous reprenons sur notre logo.

Ces digressions amusantes pour rappeler que notre passé a été lié incontestablement à la Flandre, bien que je le répète, nous ne travaillons principalement que sur le Hainaut géographique actuel, et c'est pourquoi nous avons décidé de laisser Flandre-Hainaut dans le titre de notre Association. Et puis, c'est bien connu, les généalogistes détestent les modifications de noms !

VIE DE L'ASSOCIATION

NOUVEAUX ADHERENTS :

N°	NOM	ADRESSE	
641	Club Généalogique du CSTB	84 Avenue J. Jaurès BP 2	77421 MARNE LA VALLEE CEDEX 02
642	CARPENTIER André	4 rue Léon Paquin	02000 CHAVIGNON
643	PARIS Christiane	604 Résidence les Criques	34300 LE CAP D'AGDE
644	DUFERNEZ Régis	2 rue Petit	75019 PARIS
645	DUJARDIN Jacques	3 rue de Verdun	95320 ST LEU LA FORET

CHANGEMENT D'ADRESSE :

N°	NOM	ADRESSE	
166	LEFEBVRE Yvette	L'Evêché Apt 13 8, place de l'Evêché	04000 DIGNE LES BAINS
591	KOPP Yves Christian dit l'Alsacien	"Le Nid" 22 avenue de la République	69160 TASSIN L'HORLOGE

NOUVELLES DES NOTRES

Décès récent de Joël FIEVET (AGFH n°20), Adhérent très actif de l'AGFH au niveau entraide et relevés de tables

Nos sincères condoléances.

RELATIONS DE BON VOISINAGE

Le Centre Généalogique de Savoie BP 417 74944 Annecy le Vieux Cedex propose bulletin de souscription au volume 10 des cahiers savoyards de généalogie. Ce volume contient les compléments des généalogies des familles BRUNIER/BURNIER parues dans les volumes 1 à 7. A envoyer avant le 31.10.94. Prix de souscription 200 F + 30 F frais envoi par volume. Après le 31.10.94 au prix de 140 F + 30 F par volume

Claude BIANCO Section Généalogie AIR FRANCE BP 10201 95703 Roissy CDG Cedex - tél : 48.64.04.87 organise à la Bibliothèque Généalogique de SALT LAKE CITY aux Etats-Unis un voyage à prix coûtant du jeudi 25.05.95 au vendredi 09.06.95 (15 nuits) 10 512 F une chambre/1 personne ; 7 506 F une chambre/2 personnes ; 6 504 F pour une chambre 3 lits.

COURRIER DES LECTEURS

Suite à la question de Laurent FRAQUET (AGFH n°566) concernant le prénom Bénoni, beaucoup de questions ont été posées sur ce prénom aussi bien masculin que féminin et des réflexions m'ont été apportées, notamment celle de J. Marie PETAIN (AGFH n°309) et Catherine BUCHEZ (AGFH n°498) qui se rejoignent, à savoir que ce prénom en hébreu signifie "fils de la douleur" et que Rachel mourante le donna à son dernier-né, mais que Jacob changea en Benjamin "fils de ma droite". Le grand-père du Maréchal Philippe PETAIN né le 30 floréal An II, se prénommaît Bénoni Joseph PETAIN, nous avons noté que ce prénom était usité dans nos familles du Hainaut.

M. THIEFFRY 191 rue de Charonne 75011 PARIS vous informe que l'association généalogique des familles THIEFFRY et alliés se réunira le 18.09.94 au Mas de Flandre, restaurant, 1 rue de l'Egalité à Fâches Thumesnil 59155.

R. BERNIER 44 rue du fer à cheval B6110 Montigny le Tilleul Belgique, membre du SCGD Bruxelles (B), recherche ascendances BERNIER Nicolas marié à Felleries le 22.11.1701 et tous les BERNIER nés avant 1750 dans les environs de Felleries.

A PROPOS DES TAMBOISE... UN PAS DE PLUS

Suite à la parution de l'article sur les TAMBOISE (FH. n°42 p20 à 23), le Docteur Philippe DERIEUX, que je remercie, a eu l'amabilité de transmettre le contrat de mariage suivant :

J1586-21 : Cm.15-02-1659 entre

Laurent FORLEN, veuf d'Antoinette LALO, manant de Monchaux, réfugié présentement à Werchin, assisté de Calix FORLEN son fils,
&

Elisabeth TAMBOISE, fille de Jean TAMBOISE et feu Simone HAULTECOEUR, assistée de Jean son père demeurant à Werchin, de Philippe TAMBOISE demeurant à Bermerain et Antoine TIMAIL, tisserant, son beau frère demeurant à Valenciennes ...

Nous avons donc :

Jean TAMBOISE (vvt.1659) x Simone HAULTECOEUR (+avt.1659) demeurant à Verchain

1 Philippe	v1625/vvt.1700	x Quinte LEBLON de Bermerain
2 fille		x Antoine TIMAIL de Valenciennes
3 Elisabeth		x Laurent FORLEN Cm.15-2-1659 de Monchaux

F.RICHEZ (A.G.F.H. 428)

TRAVAUX DES MEMBRES

Ont établi leur ascendance et ont déposé leurs travaux en bibliothèque :

Claudine BUIRETTE (AGFH n° 367) - ses fiches patronymiques

Monique et Marcel MERIC (AGFH n° 514) - leur ascendance et fiches patronymiques

Henri MORCRETTE (AGFH n° 216) - son ascendance

Edmond EVERLEY (AGFH n° 555) - ses fiches patronymiques

Dépouillements en cours :

Nicolas POL (AGFH n° 605) effectue un relevé alphabétique avec index des patronymes cités dans tous les bulletins AGFH. Seront joints à cette nouvelle publication, les sommaires des bulletins déjà parus.

Gilbert DHENAIN du Club Généalogique d'Escaudain (AGFH n° 445) effectue un relevé des actes du tabellion de Bouchain

Michèle BURY (AGFH n° 136) a commencé le dépouillement des BMS de St Amand les Eaux (1737-1803), les naissances Hergnies (1671-1880) et Rumegies (1614-An XI).

François RICHEZ (AGFH n° 428) a déposé en Bibliothèque l'ascendance d'Adrien et Françoise RICHEZ 215 pages 210x297 avec reproduction de photographies, signatures d'ancêtres... Ouvrage de "longue haleine" soigné, précis et clair.

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

22&23.10.94 SAINT SAULVE

Exposition AGFH en collatoration avec les
Ursulines en mémoire de l'exécution des
Ursulines de Valenciennes en 1794.

Voir programme dans notre précédent bulletin p.6

1 & 2.10.94 FRANCE

Journées nationales de Généalogie
le 2.10.94 permanence à la Maison des
Associations de Valenciennes 10 à 12H

25-26.11.94 Auditorium St Nicolas
VALENCIENNES

Le Livre dans les pays du Nord de la France :
12 siècles de médiation culturelle-organisé
par CRNS et Bibliothèque Valenciennes

28.4au 1.5.95 BESANCON

13ème congrès de Généalogie CEGFC

Sept/Oct. 95 Hôtel de Ville
VALENCIENNES

3 rue Beauregard 25000 Besançon
Exposition sur Valenciennes et ses
Maires au siècle passé organisée par
l'AGFH

Programme des réunions de l'Antenne Parisienne de l'Union Régionale des
Associations Généalogiques du Nord-Pas de Calais (URAG 59/62)

NICOLAITE DE CHAILLOT
9 rue du Bouquet de Longchamp
dans la cour à droite, 2ème étage
PARIS 16ème (métro Boissière ou Iéna)

Le 3ème lundi de chaque mois à partir de 18H15
(sauf vacances scolaires)

Afin de laisser plus de temps pour la discussion après les conférences
celles-ci commenceront impérativement à 18H30.

Toute correspondance avec l'A.G.F.H.
doit être impérativement envoyée à
l'adresse suivante et sans autre indication
A.G.F.H.
BP 493
59321 VALENCIENNES CEDEX

Nous cédonos nos bulletins AGFH sous forme
de microfiches au prix de 35 F l'unité :
1 microfiche 1984 à 1985 n° 1 à 8
1 microfiche 1986 à 1987 n° 9 à 16
1 microfiche 1988 n° 17 à 20
1 microfiche 1989 n° 21 à 24
1 microfiche 1990 n° 25 à 28
1 microfiche 1991 n° 29 à 32
commande à envoyer à
A.G.F.H.
BP 493
59321 VALENCIENNES CEDEX

TROUVES LOIN DU BERCEAU

A l'occasion du déchiffrement d'un registre paroissial, votre attention est soudainement attirée par la citation d'une localité bien éloignée de votre zone actuelle de recherche : c'est la trace d'une personne qui est venue vivre, se marier ou décéder loin de son berceau.

Ne laissez pas cette "trouvaille" ensevelie entre les pages d'un registre. Publiée dans cette rubrique, elle peut faire le bonheur d'un autre chercheur.

L'an mil huit Cent neuf le treize Juillet à neuf heures du matin / Pardevant nous augustin Gosselin, maire et officier de l'état Civil de la / Commune de Préseau Canton de Valenciennes (Est) département / du nord, sont comparus 1° Monsieur anthime hyacinte pierre / ghislain Défourmestraulx, âgé de vingt trois ans, deux mois, / Propriétaire, né a Gussegnies, département du nord, le onze mai / mil sept cent quatre vingt six, suivant acte du même jour / et y domicilié fils mineur de Monsieur hyacinte françois Joseph / Defourmestraulx, âgé de quarante neuf ans, sept mois, Propriétaire / ancien Directeur d'anbulance du Grand quartier Général imperial / de l'armée d'Allemagne résidant actuellement à WURZBOURG / Domicilié de Droit audit Gussugnies, Consentant Ainsi qu'il / Conste de l'acte passé pardevant monsieur Joseph CHIVAILLE / membre de la Legion d'honneur sous inspecteur aux revues / employé audit WURZBOURG en franconie y remplissant les / fonctions d'officier de l'état Civil pour les officiers sans troupes, et les / employés des administrations de l'armée Conformement à l'article / quatre vingt neuf du code napoléon, le vingt huit mai mil / huit cent neuf Enregistré et viré pour valoir timbre a Valenciennes, / le vingt trois de Juin mil huit cent neuf et de Dame Charlotte / Ghislaine françoise depaule de Winterfele, âgée de cinquante / ans, huit mois domiciliée de droit audit Gussegnies et de fait / en la ville de Valenciennes # (en marge : # ci Présente et Consentante) d'une part, et 2° Madame Et / ~~Présente et Consentante~~ anne marie adelaïde D'haugouwart / âgée de vingt sept ans neuf mois, Propriétaire, née à lille / Département du nord, le trois octobre, mil sept cent quatre / vingt un, suivant acte du même Jour, Domiciliée de Droit / à Saint Vaast lez Bavay, Département du nord, et de fait / à Préseau, même Département veuve de monsieur # (au-dessus : "Pierre François Joseph") PICOT moras / décédé sur le champs de Bataille à la memorable affaire de / PREURS EYLAU le huit fevrier mil huit cent sept ainsi quil / Conste du Certificat délivré a KOMMEROWO (pologne) le // Le vingt sept avril suivant Par le Conseil d'administration / Principal du onzième Regim^{nt}(e) de Dragons, et fille majeur / de feu monsieur Louis Antoine Joseph marie d'haugouwart / et de feu Dame marie Constance Philippine Imbert, / D'autre part lesquels nous ont requis de proceder à la / célébration du mariage projeté entre eux et dont les / publications ont été faites Devant la porte d'entrée de / l'Eglise de cette commune de Préseau les Dimanches / Deux et neuf du présent mois de Juillet à onze heures / du matin , 2° en Celle de la Commune de Saint Vaast / domicile de droit de la future épouse les mêmes jours / mois et an, ainsi quil Conste du certificat d'affiction / y delivré par monsieur Decroué maire et officier / de L'état Civil de la ditte Commune, le douze du présent / mois de Juillet, et 3° Devant la Principale porte d'entrée / de la ditte Commune de Gussegnies, domicile du futur / Epoux, les mêmes Jours, mois et an a dix heures du / matin ainsi quil Conste aussi du certificat d'affiction / y delivré par monsieur amand nicolas françois Wibaille / maire et officier de l'état Civil de la ditte Commune / Le douze du présent mois de Juillet aucune opposition / audit mariage ne nous ayant été signifiée faisant / droit à leur requisition après avoir donné lecture / de toutes les pièces cidessus mentionnées et ce annexées / et ainsi du chapitre six du titre du code Napoléon / intitulé du mariage avons demandé au futur / epoux et a la future epouse s'ils veulent se prendre / pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant / repondu separement et affirmativement, Declarons / au nom de la loi que monsieur anthime hyacinte / Pierre Ghislain Défourmestraulx et madame anne // marie adélaïde D'haugouwart, sont unis par le mariage, et / aussitôt Lesdits Epoux ont déclarés quil est né d'eux un / enfant du sexe féminin, inscrit sur le registre de naissance / de l'etat civil de la ville

de Valenciennes, sous la Datte du douze / juin mil huit Cent neuf et sous les non et prenons / de Mathilde adelaide marie anne flavie Defourmestraulx, / Laquelle ils reconnaissent pour leur fille de lant (?) / quoi avons dressé acte en présence de Messieurs / auguste Dominique Joseph Menu âgé de trente neuf ans / Propriétaire cousin issu Germain par alliance de l'Epoux / Domicilié audit Valenciennes 2° Jean Baptiste Joseph auguste / Ducorron, Propriétaire âgé de quarante trois ans, de / Pierre Joseph Chuffart âgé de trente cinq ans, fermier / et de Jacques Bury, âgé de quarante ans, fermier / tous trois domiciliés en la commune dudit Préseau, / Lesquels après qu'il leur en à aussi été donné lecture / L'ont signé avec nous et les parties Contractantes.

C Dervinterfeldt
pierre chuffart
? A Menu

A Defourmestraulx
D'haugouwart de Moras
Ducorron
Ja burry
Augustin Gosselin
maire

Daniel LECONTE (AGFH n° 7)

New York (Etats-Unis)

Acte de décès de François MONNEUSE né à Valenciennes le 22 Fructidor An V

PHYSICIANS will please fill up all the blanks in this Certificate, otherwise permits will not be given. If a Child, state Nativity of Parents. (If the Parents are Native strike out the word Foreign, and vice versa.)	Foreign	8992 NEW-YORK, 22 nd August 1866 This Certifies, that <u>François Monneuse</u> died on the <u>22nd</u> day of <u>August</u> 1866 aged <u>72</u> years, <u>months</u> , <u>days</u> , at No. <u>123</u> Green St., <u>Ward</u> , Born in <u>France</u> Color, <u>White</u> Occupation, <u>Bookkeeper</u> Cause of Death. <u>Direct, Dropsy, general</u> <u>Indirect,</u> <u>Buried in New York City, New York, Single, unmarried, Widowed.</u> Term of Residence in this City. <u>24</u> Years <u>0</u> Months <u>0</u> Days. <u>J. M. Clason</u> Undertaker, <u>186</u> Spring St. <u>Dr. J. A. V. V. V.</u> St. D. Physician's Residence, No. <u>123</u> <u>Green</u> St.
	Native	

Permits can be obtained at the City Inspector's Office, No. 10 Chatham Street, from 9 A. M. to 5 P. M., and at Sub-Office, at Dr. No. 123 East Thirtieth Street, between Second and Third Avenues.

Daniel MONNEUSE (AGFH n° 470)

Archives Départementales du Nord - Tabellion de Bouchain (boîte J1301.7)

Contrat de Mariage du 5.11.1696 entre Louis CHARLIER, brigadier dans la compagnie du Sire de la COSTE dans les armées du roi à Bouchain, fils de Charles CHARLIER, laboureur et Jenne TACQUE de Rouvroy, paroisse de Rosy, de la généralité de Soissons et Marie Jenne FEREIN, fille de Anthoine FEREIN et Marie DELSAUT de Bouchain.

Archives Départementales du Nord - Tabellion de Bouchain (boîte J1301.6)

Contrat de mariage du 19.3.1696 entre Louis de SAINT AMAND, fils de feu Louis et de Catherine HEVUY de Longjumeau, près de Paris, paroisse de St Etienne de Cheilly exempt de la maréchaussée des armées du roi de Flandre, en quartier d'hiver à Bouchain et Marie Anne DELPORTE fille de Pierre André et de Gertrude DE CHERF de Bouchain.

Archives Départementales du Nord - Tabellion de Bouchain (boîte J1301.31)

Contrat de mariage du 23.9.1712 entre Jacob DOUBLE de Douai cuisinier veuf de Margueritte BASSEE fils de feu Jean DOUBLE et Margueritte QUIRINY de Cappel, canton de Clare en Suisse) et Margueritte BELLETOIRE, veuve d'Antoine PELLICEE au service de Jean Thomas MONLENIER, escuier dit Monsieur de la GRANGE, commissaire d'artillerie de la résidence de Bouchain, fille de feu François BELLETOIRE, meunier et Marie Angélique LAGGE de Cassaldre, paroisse de St Vaaast, pays de Montferat.

Gilbert DHENAIN - Club Généalogique d'Escaudain (AGFH n° 445)

Archives Municipales de Maing

le 28.10.1755 à Maing fut célébré le mariage entre LEFEBVRE Charles Joseph âgé de 24 ans originaire d'Escaudain fils de Michel LEFEBVRE et Marie Françoise JONAS et TISON Marie Elisabeth âgée de 29 ans originaire de Maing fils de Charles TISON et Marie Joseph DEBLEUMORTIER. Témoins : HOUDART Jean Philippe 32 ans de Famars ; HOUDART Valentin Joseph 21 ans de Famars, TISON Marie Elisabeth 35 ans de Main, RIGAU Marie Françoise 20 ans de Maing.

Hippolyte SOLEIL - Club Généalogique d'Escaudain (AGFH n° 445)

Archives de Wiers (Belgique)

Les cityoyens sont avertis que le futur mariage entre Charles CAILLE domicilié à Wiers, canton d'Antoing, département de Jemmappes, fils de Charles CALLIE et de Magdelaine LASOYE, natifs de Gravesend, province de Kent en Angleterre, d'une part, et Placide Agathe Joseph BUIRETTE fille de Philippe Ange Joseph BUIRETTE, exempt de la maréchaussée et de Marie Thérèse GEROMEZ, tous deux de Valenciennes, d'autre part, a été publié ce jourd'hui quinze fructidor an sept vers les huit heures du matin en la maison commune par moi agent municipal de la dite commune, conformément à la loi du 20 septembre 1792 et qu'il sera procédé au dit mariage le décadi suivant par devant le Président de l'Administration du canton d'Antoing au Temple de la loi séant au chef lieu de canton délégué par la loi du 13 fructidor an six et afin que personne n'en ignore, la présente affiche a été apposée à la porte extérieure de la maison commune de Wiers les jour mois et an que dessus.

Michèle BURY (AGFH n° 136)

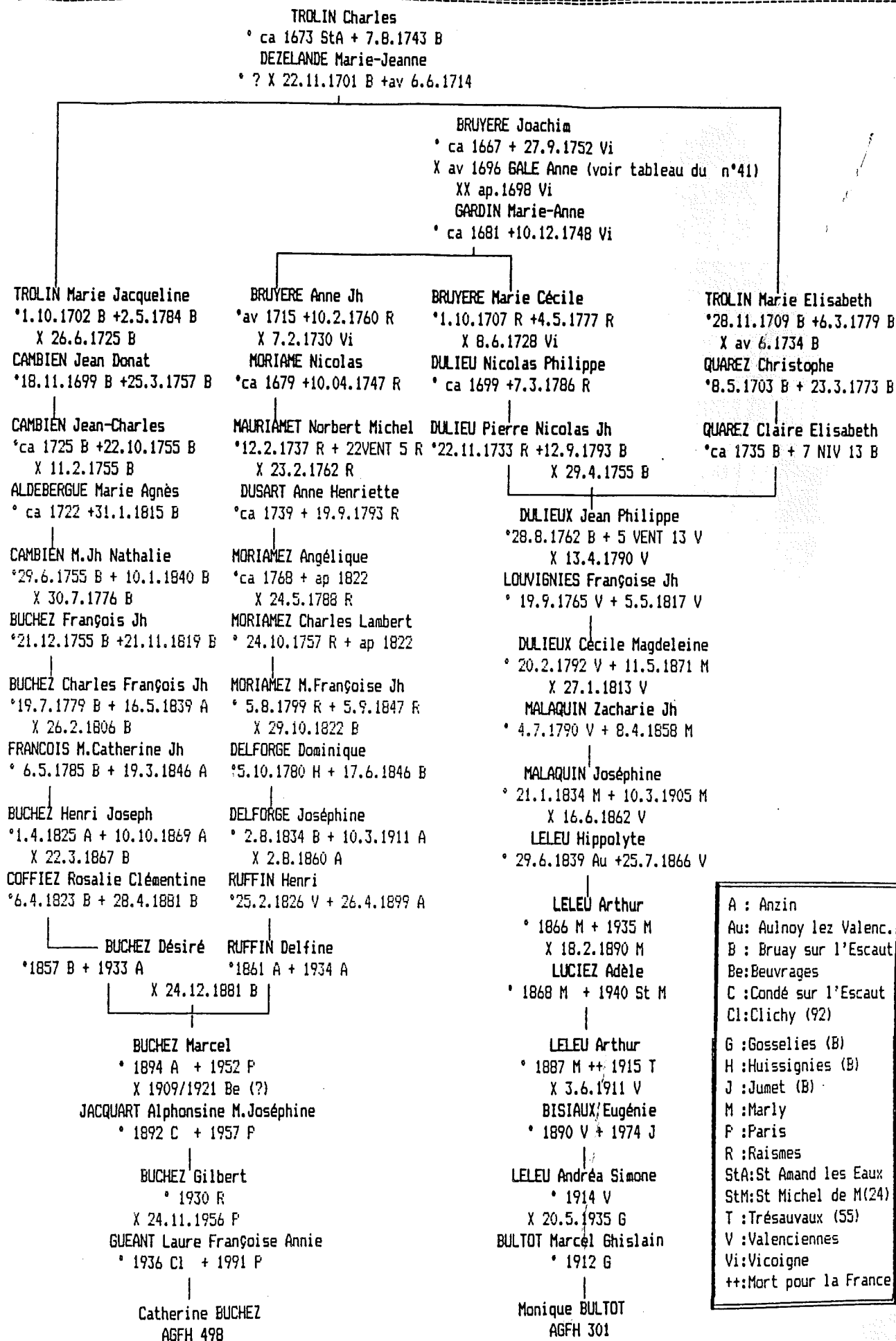
**Les Archives Municipales de VALENCIENNES et
Bibliothèque sont fermées depuis le 21.05.1994.**

Réouverture prévue octobre 94.

rue Ferrand à Valenciennes.

**Un retard, dû à cette fermeture, sera à déplorer sur
certaines questions concernant Valenciennes.**

Veuillez nous en excuser.



Pierre Joseph MOYAUX
V NDC 10-1-1738 - V 20-2-1814
norretier
ep Mg 12-6-1759
Marie Martine DUPONT
Mg ca 1735 - V 19-12-1820

I
Pierre Joseph Ghislain MOYAUX
V NDC 12-161763 - M 25-11-1851
cultivateur
ep Ma 12-8-1796
Marie Catherine BUSE
Ma 2-8-1768 - M 15-9-1840

I
Pierre Philippe MOYAUX
M 29-8-1803 - Au 21-2-1879
norretier
ep M 3-1-1827
Marie Louise DUFRANNE
Mo 26-7-1804 - V 21-3-1842
cuisinière

I
Pierre Philippe MOYAUX
Au 16-4-1830 - ap 1897
cultivateur
ep Mo 31-1-1854
Célinie (Placide) JOSPIN
Mo 5-10-1831 -
cultivatrice

I
Alfred Jean MOYAUX
V 31-10-1859 - Ar 27-3-1904
cultivateur
ep SS 3-5-1897
Marie Eugénie BRONSART
SS 11-8-1870 - SS 8-5-1909

I
Léon MOYAUX
SS 15-6-1903 - To 20-12-1985
contremaître SNCF
ep SS 3-3-1923
Amaranthe Lucie BOUTE
SS 12-5-1904 - V 24-11-1982

I
Pierre Alfred MOYAUX
SS 24-2-1927 -
ingénieur EDF
ep SS 17-7-1948
Edith Jeanne Marie CALVEZ
SS 4-10-1929 -

I
Joël Christian Pierre MOYAUX
SS 9-5-1949 -
Ingénieur Informaticien
AGFH n°125

I
Marie Dominique Emmanuel MOYAUX
V NDC 2-8-1761 - V 29-11-1855
ep V NDC 22-11-1785
Jean Joseph MASQUELET
O2-1-1759 - V 23-6-1830
sieur de long, colporteur de toilettes

I
Marie Martine MASCLEZ
V 1-4-1788 - ap 1840
couturière
ep V 5-6-1811
Marcel Joseph AMORY
Qv 13-7-1785 - ap 1840
boulangier, journalier, cloutier

I
Auguste AMORY
V 14-9-1813 - ap 1855
facteur SNCF
ep V 1-4-1840
Caroline Joseph SOPHIE
Vi 16-5-1807 -

I
Thérèse AMORY
V 6-5-1840 - P 1890
ep V 11-6-1859
François BINOIS
V 20-6-1836 - SS 9-8-1882
chapelier

I
Edmond BINOIS
V 15-6-1860 - V 9-6-1890
chapelier
ep A 4-5-1882
Jeanne GAUTHIER
A 17-6-1865 - P 1-7-1952

I
Germanie Berthe BINOIS
V 26-1-1885 - P 20-10-3-1960
ep A 4-5-1907
Paul Achille JONAS
A 11-2-1879 - V 24-2-1939
distillateur

I
Michel JONAS
A 19-6-1910 -
représentant de commerce
ep V 7-11-1937
Denise HARDY
Br 16-10-1912 - Sa 1-5-1990

I
Paul JONAS
P 12-13-8-1946 -
psychologue
AGFH n°505

A : Anzin	P : Paris
Ar : Armentières	Sa : Saclas 91
Au : Aulnoy	SS : Saint-Saulve
Br : Breteuil 60	To : Tours 37
M : Marly	Qv : Quélervain B
Ma : Maresches	V : Valenciennes
Mg : Maing	V NDC : " ND de la Chaussée
Mo : Montignies/Roc B	Vi : Villers Sire Nicolle
O : Onnain	

NOUS SOMMES TOUS
COUSINS

par Joël MOYAUX

AGFH n°125

AUTOUR D'UN NOM : MOYAUX

Le nom de famille MOYAUX se rencontre surtout dans le Nord de la France, en Lorraine et également en Belgique.

D'après une enquête Minitel et annuaires belges (1990), les 124 foyers recensés portant ce nom sont répartis, outre la région parisienne dans les quatre régions suivantes:

- le Hainaut français, qui est des trois régions, celle où la fréquence du nom de famille est la plus grande,
- la région de Mons - Charleroi et Bruxelles,
- le Saintois (sud du département de Meurthe-et-Moselle, nord des Vosges),
- la région de Buzençais dans l'Indre (tous d'une même famille).

Dans le Valenciennois, ce nom écrit MOÏAU jusqu'au début du XVIII^e siècle et prononcé encore aujourd'hui MO-IO, tire probablement son origine du dialecte rouchi où MOÏAU signifie "muet" (en vieux français: muau). Dans les autres régions, la signification de ce nom pourrait être "tonnelier" ou "fabricant de cuves". Il y avait encore des MOYAUX tonneliers en Lorraine au XIX^e siècle.

Tous les MOYAUX du Nord viennent, à ma connaissance, de deux seules familles, l'une présente à Valenciennes paroisse Notre Dame de la Chaussée dès 1650, l'autre arrivée des environs de Charleroi et établie à Marly vers 1750. D'autres MOYAUX, dont quelques maîtres d'école, habitaient les paroisses de St Jacques et St Géry à Valenciennes, au XVII^e et XVIII^e siècles. Ils ne semblent pas avoir de descendants au XIX^e siècle.

Le plus célèbre MOYAUX de la première famille est Constant MOYAUX (Anzin 1835 - Paris 1911), premier grand Prix de Rome d'architecture en 1861. Il restaura le dôme du palais de l'Institut, construisit, entre autres, l'Observatoire de Meudon, la Cour des Comptes, l'hôtel de ville d'Anzin, l'église de Noeux-les-mines, dont une maquette était présentée, il y a peu au musée d'Orsay. Il fut l'auteur de très belles aquarelles. Mort du tétanos, sans alliance, il légua sa bibliothèque à sa ville natale et sa fortune à l'hospice des vieillards.

Voir par exemple "De l'art de la généalogie à la généalogie d'artiste" Publication AGFH n° 24.

La seconde famille est une famille de cloutiers. Toute la vallée de la Sambre, en particulier Fontaine-L'Évêque et Charleroi, fabriquait des clous: il y avait là 12 à 15.000 cloutiers au milieu du XVIII^e siècle. Les produits sont exportés vers Valenciennes, Lille et toutes les villes du Nord. En 1737, Louis XV accorde ses privilèges pour la construction d'une clouterie à Marly, pour ne plus être obligés de s'approvisionner à l'étranger. Cela entraîna l'arrivée de quelques ouvriers belges à Marly, dont Pierre Joseph MIAUX peu avant 1750. Un acte le dit venant de Dradossau, ou Dradissau près Charleroi (Serait-ce en fait Grez-Doiceau, près de Wavre?). Ruinée par la Révolution, cette industrie se remis sur pied par un nouvel apport de main d'œuvre belge vers 1815.

Voir au sujet de la clouterie l'article de Mr M. MAIRIAUX in Valentiana n° 7 et l'article de Mme VANDERSTRICHT-BULTOT bulletin AGFH n° 38.

Les MOYAUX d'outre Quiévrain seraient d'une autre origine.

Si pour la première famille l'orthographe du nom a peu varié (MOÏAU, MOYEAUX), pour la seconde, les variantes sont nombreuses jusqu'au début du XIX^e siècle: MIAU, MIAUX, MéAUX, MIOT..., comme le montre le tableau ci-après. On peut penser que son nom originel était plutôt MIAU(X). L'origine serait alors germanique: de Midwald, avec *-mid*, "intermédiaire" (voir anglais middle) et *-waldan*, "gouverner". Pourquoi l'évolution phonétique MI-O en MO-IO? Est-ce que parce que MO-IO voulait dire quelque chose en patois? A cause de l'autre famille dont une branche s'établit aussi à Marly et Aulnoy? Toujours est-il qu'il y a encore de nos jours à Charleroi des MIAUX, MYAUX et aussi MOYAUX.

On peut rappeler qu'il existe dans le Calvados la ville de MOYAUX. Son maire m'a indiqué que son nom pourrait venir de moyeu, car les routes partent de cette ville comme les rayons autour d'un moyeu de roue. Les anciens noms de la ville sont *Moiaz*, *Moyaz* en 1155, *Moyas* en 1205, *Moeaux* en 1262. C'est peut-être de cette ville qu'est issu le vicomté de MOYAUX. Colonel en second du régiment d'infanterie du Prince de Hohenlohe, le Vicomte de MOYAUX a signé le traité de Bartenstein en Prusse Orientale avec le baron Franken, président de la régence de Hohenlohe. Un lecteur en saurait-il plus à ce sujet?

Joël MOYAUX
AGFH n°125

**TABLEAU SIMPLIFIÉ
FAMILLE P. MOYAUX
MONTRANT L'ÉVOLUTION
DU NOM**

Au : Aulnoy
D : Douai
M : Marly
R : Raismes
V : Valenciennes

Pierre Joseph
(ca 1724 - M 1768)
originaire région de Charleroi (B)
cloutier
X
- Marie DE VILETTE
(+ ca 1753)
- M 1754 Jeanne Th POIX
(V ca 1730 - ap 1791)

1750 : MAUYAUX
1753 : MIOT
1754 : MIAUX
1754 : MIOT
1759 : MIAU
1765 : MIAU
1765 : MÉAUX
1768 : MIAUX
1768 : MIAUX
1774 : MIAUX
1779 : MYAUX

Pierre Joseph
(M 1765 - D 1812)
cloutier
1765 : MIAU
1785 : MOYAU

Albert Joseph
(M 1759 - M 1822)
chaineur
1759 : MIAU
1779 : MYAUX
1786 : MOYAU
1786 : MOYAU
1798 : MOIAUX

Rosalie
(M 1768 - M 1774)
1768 : MIAUX
1774 : MIAUX

Jacques Philippe
(M 1754 - Au 1795)
cloutier
1754 : MIOT
1779 : MYAUX
1787 : MOYAU
1795 : MOYAU
1807 : MÉAUX

Jacques Joseph
(M 1753 - ? M 1753)
1753 : MIOT

Marie Catherine
(M 1750 - M 1765)
1750 : MAUYAUX
1765 : MÉAUX
Marraine : Marie
Cath MAUYAUX

Pierre Joseph
(M 1798 - M 1849)
journalier
MOYAU

Pierre Jean Baptiste
(M 1833 - V? 1899)
sellier
MOYAU

Jean Baptiste
(M 1798 - M 1798)
1798 : MOIAUX

Joséphine
(M 1787 - M 1812)
1812 : MOIEAU
1812 : MOIEAU

Stanislas
(M 1786 - M 1786)
1786 : MOYAU
1786 : MOYAU

Marie Rosalie
(Au 1787 - Au 1787)
1787 : MOYAU

François Joseph
(M 1781 - R 1861)
blanchisseur
1807 : MÉAUX
1814 : MÉAUX

Félicité
(M 1785 - Au 1786)
1786 : MYAUX

Albert
(M 1783 - Au 1854)
valet de charrie
MOYAU

Louis François Jh
(R1809 - R 1882)
maçon
1834 : MÉAU
1834 : MÉAUX
1861 : MÉAUX

Aimé François
(R 1811 - R 1832)
menuisier
1832 : MEHAUX

Alexis
(R 1808 - R 1810)
MÉAUX

Albert
(Au 1812 -)
brodeur
MOYAU

Louis Léon
(R 1852 -)
1852 : MOYAU
1879 : MOYAU

François
(R 1845 -)
1845 : MOYAU

Alfred
(R 1843 -)
1843 : MOYAU
1845 : MOYAU

Jules
(R 1841 - R 1883)
1841 : MÉAUX
1868 : MÉAUX

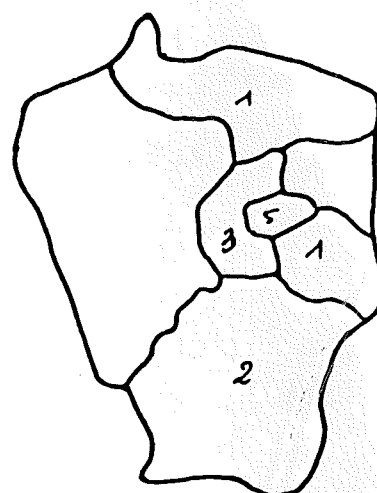
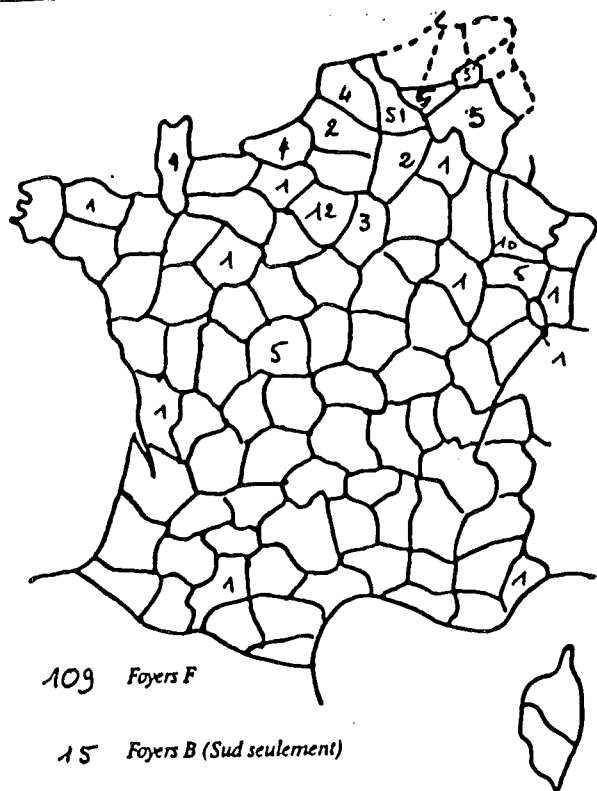
Aimée Virginie
(R 1836 - R 1869)
1836 : MÉAUX

Désiré
(R 1834 -)
ouvrier en fer
1834 : MÉAUX
1861 : MÉAUX
signe MÉAUX
et MOYAU!

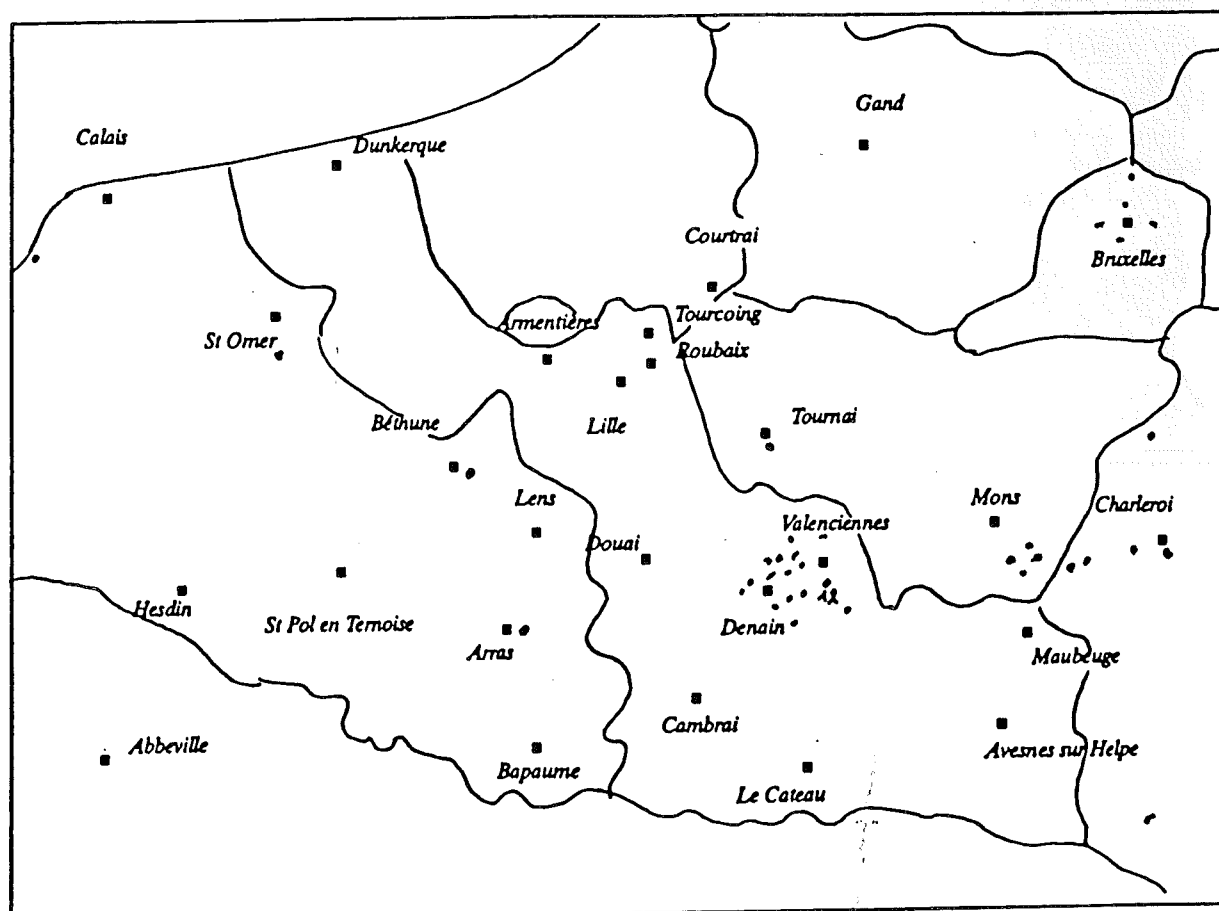
Henri
(Au 1850 - V 1914)
chef de musique
MOYAU

Alfred
(Au 1859 - Au 1932)
journalier
MOYAU

par J. MOYAU
d'une autre famille



enquête Minitel et annuaires téléphoniques
Bruxelles, Hainaut, Ardennes



LOCALISATION DU PATRONYME MOYAUX

Extrait du "Vlaamse Stam" n° 2 de février 1994

Le travail généalogique entrepris par l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours.

par Pieter Doncke (Elisabethlaan 2/34,
B-2600 Berchem)

Dans la première moitié du 19^e siècle, l'Etat de New York, constituait un terrain fertile pour toutes sortes de nouveaux groupes religieux: Eglise Réformée Baptiste, Baptistes Libéraux, Eglise de la Résurrection, Adventistes..

Joseph Smith Jr. (1805-1844) fils d'un fermier méthodiste ne se sentait plus en accord avec cette croyance aussi fonda-t'il sa propre église en 1830 après une vision de l'ange Moroni. Selon la révélation que celui-ci lui aurait faite, 400 ans avant J.C. une tribu de 400 israélites aurait débarqué en Amérique et aurait été évangélisé par Jésus Christ après sa mort et résurrection. Joseph Smith publia le livre de leur prophète Mormon en 1830, d'où le nom de Mormon porté par les nouveaux fidèles. Les débuts de la nouvelle église furent difficiles et dut s'installer dans un autre Etat. Joseph Smith Jr. fut assassiné en 1844. Sous la conduite de son successeur Brigham Young (1801-1877) la communauté partit s'installer dans l'Utah et fonda sur les bords du Grand Lac Salé la ville de Salt Lake City.

Smith s'était demandé comment les morts pourraient prendre connaissance de la nouvelle foi. A partir de la Bible, dans l'Epître de Saint Paul aux Corinthiens 15.29, il découvrit que chez les premiers chrétiens on pratiquait le baptême des morts. Il remit donc cet usage en vigueur. De là naquit l'intérêt porté par l'Eglise Mormone pour entreprendre la recherche des ancêtres et permettre ainsi à la communauté des fidèles vivants de s'étendre à leurs aïeux. Très vite cela devint l'activité principale des mormons.

En 1894, ce travail de recherche généalogique de l'Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours fut confié à une organisation séparée: the Genealogical Society of Utah. Cette appellation non religieuse permit de surmonter l'opposition des gouvernements et des archivistes et d'obtenir même leur collaboration au projet.

En 1938 la Société commença à filmer les documents d'intérêt généalogique des archives américaines. Il y a déjà actuellement 1.6 million de films et chaque mois il y en environ 4000 de plus, pas seulement pour les USA ou l'Europe mais aussi la Chine qui a permis de filmer les archives impériales à Pékin. Au total les données généalogiques de 100 pays ont été rassemblées. La plupart des services d'archives étaient tout disposés à apporter leur collaboration. L'ex-Union Soviétique

fut très réticente au départ mais finalement donna son autorisation. Cuba également, par contre la Suisse sous la pression de l'Eglise Luthérienne revint sur son autorisation. Le Vatican et Haïti refusèrent. Il y a eu un projet d'enregistrement vocal des archives orales chez les peuples où les aïeux sont connus par la tradition orale comme chez les bédouins ou les habitants des îles de l'Océan Pacifique, ce qui fut malheureusement un échec. Pour la conservation de ces microfilms on creusa dans une montagne de granit à quelques miles au sud de Salt Lake City un abri souterrain à l'épreuve des bombes atomiques.

En 1969 une unité centrale de traitement (mainframe computer) fut mis en service, la Société ayant pris conscience de la nécessité de traiter par les moyens les plus modernes le volume croissant des informations rassemblées. Durant l'année 30 millions de noms furent entrés dans l'ordinateur à partir de fiches familiales portant sur 3 générations.

Sur cette base un index fut constitué l'International Genealogical Index (I.G.I.) qui en 1992 contenait 192 millions de noms qui est disposé sur 10000 microfiches. L'index mentionne pour chaque nom les parents, le nom du conjoint, les dates et lieux de naissance, décès et mariage. Ces microfiches sont susceptibles d'être aisément consultées dans l'un des 1500 centres d'histoire familiales établis par les Mormons dans le monde entier.

En 1985, une nouvelle bibliothèque généalogique qui a coûté 8.2 millions de dollars a été ouverte sur 5 étages à Salt Lake City. Les visiteurs peuvent y consulter les données fournies par l'unité centrale.

En 1988-1990, un nouveau bond en avant a été réalisé: la consultation des microfiches étant trop lente, c'est pourquoi on a mis l'index I.G.I. en compac disc d'où une consultation plus rapide et surtout plus précise qu'avec les microfiches. Pour les possesseurs de micro-ordinateurs PC (Personal Computer) un programme de recherche a été développé "Family Search". A la bibliothèque centrale de Salt Lake City, il y a des micro-ordinateurs fonctionnant sur 150 langages pour faciliter la consultation aux visiteurs.

Une banque de données dénommée "Ancestral File" est accessible à la consultation, elle regroupe 12.7 millions d'arbres généalogiques ou de tableaux d'ascendance (Ahnentafel) donnant des liens de famille, d'origine de recherche généalogique faits tant par les Mormons que par les non-Mormons. La Société Généalogique de l'Utah a également informatisé (néologisme français de mon cru) le Social Security Death Index qui couvre 40 millions de décès concernant les adhérents de la Sécurité Sociale des USA entre 1962 et 1988 ainsi que le Military Death Records concernant les décès de 100000 vétérans des guerres de Corée et du Vietnam.

Au commencement des années 80, le catalogue de la bibliothèque généalogique de l'Eglise Mormone est accessible par une banque de donnée: le Family History Library Catalog est consultable

autant par microfiches que sur CD-ROMs, il couvre 1600000 microfiches et 225000 livres.

L'Eglise Mormone a développé son propre programme de généalogie à l'intention de ses fidèles. Il est dénommé Personal Ancestral File. Le plus remarquable est le développement d'un format constituant une sorte de norme universelle de l'information généalogique par l'informatique, ce format est dénommé GEDCOM: Genealogical Data Communication. Ce format standard est mondialement accepté pour tous les programmes de généalogie.

Traduction: Jean Thirion (AGFH n° 269)
Avec l'autorisation de Vlaamse Stam en date du 13.03.1994 par M. van Haverbeke Responsable de la Publication.

Nous cédonos nos bulletins AGFH sous forme de microfiches au prix de 35 F l'unité :

1 microfiche 1984 à 1985 n° 1 à 8

1 microfiche 1986 à 1987 n° 9 à 16

1 microfiche 1988 n° 17 à 20

1 microfiche 1989 n° 21 à 24

1 microfiche 1990 n° 25 à 28

1 microfiche 1991 n° 29 à 32

commande à envoyer à

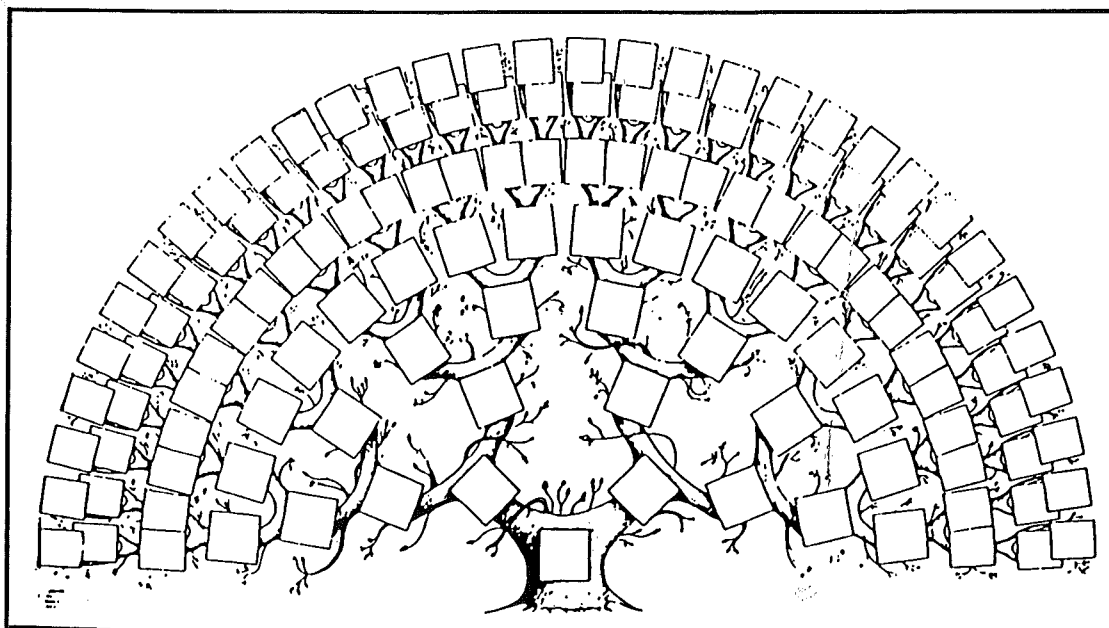
A.G.F.H.

BP 493

59321 VALENCIENNES CEDEX

TABLEAU D'ASCENDANCE

Voici le modèle réduit du tableau d'ascendance de 127 quartiers que Daniel LECONTE (AGFH n° 7) a créé pour l'A.G.F.H. - Dimensions réelles 56 cm x 96 cm - Papier 240 g. Vous pouvez acquérir ce tableau pour 35 F (+ 40 F de port et emballage, en cas d'envoi postal).



TRANSACTION ENTRE :
MESSIRE EMMANUEL DE LA BARRE COMTE D'ERQUELINES SEIGNEUR DE BERMERAIN
& LA COMMUNAUTE DE BERMERAIN
DANS UN PROCES A PROPOS DES ARBRES PLANTES SUR LE TERRITOIRE DE BERMERAIN

HOMOLOGATION : Douai le 6 juillet
 1(6)62 (1)

Extrait des Registres
 de la cour de parlement

Entre les mayeurs Eschevins et Communauté de Bermerain, impetrans de lettres de revision du vingt quatre mars dernier, Contre L'arret du vingt six mars mil sept Cent soixante d'une part, messire Emmanuel de La Barre Comte d'Erquelines Seigneur dudit Bermerain signifié d'autre part, vu la requête présentée par les parties tendante a L'homologation de la transaction faite et passée entre elles. Le vingt trois may dernier, Ratifié pardevant notaire et hommes de fief les vingt sept Juin et deux du mois de juillet suivant, vu aussi la dite transaction dont la teneur sensuit de mot a autre.

Pour terminer Les procès Entre messire Emmanuel de La Bare Comte D Erquelines Seigneur de Bermerain, Sommain sur Escaillon, Rombies et Les mayeur Eschevins et Communauté dudit Bermerain, tant sur La cause en revision de L'arret de la Cour de parlement de flandres du vingt six mars mil sept cent soixante, suivant Les lettres levées en chancellerie Le Vingt quatre mars de la presente année mil sept cent soixante deux, que sur Les instances pendantes et indecis Entre les memes parties au Bailliage et Siege Royal du quesnoy Dans lesquelles est intervenue sentence d'admission a verifier respective, prevoiant Les parties qu'elles alloient continuer des procedures Longues et frayeuses elle ont après plusieurs propositions faites et Examineés de part et d'autres transigeés et convenues en la forme et maniere suivante

Premierement que l'arret de la cour du vingt six mars mil sept Cent soixante sera executé selon sa forme et teneur

Deuxiemement que lors que le Seigneur sera dans le cas de faire abbatre les ormes plantés sur le wareschaix (2) nommé Le haut Cornet, il ne pourra les remplacer que par une double rangée comme ils sont plantés actuellement

troisiement que les saulx plantées sur la portion de Wareschaix en deça du pont de maçonnerie (maçonnerie) ainsi que celle plantées dans un autre coin dudit wareschaix entre deux rivières, appartiendront audit Seigneur de Bermerain en payant neantmoins (néanmoins) par Luy vingt patars de chaque saulx pour indemniser laditte Communauté des frais de plantes et de plantation, quatriement que lors que le Seigneur aura fait abbatre les Bois Blancs qu'il a fait planter dans le surplus dudit Wareschaix entre deux rivières nommé Le parveau, ce qu'il promet de faire en dedans dix ans au plus tard, il ne replantera plus qu'une rangée d'arbres dans tous le contour dudit Wareschaix, Cinquiement Comme la Communauté pretend que le terrain au dela de la riviere ou il y a quelques Saulx plantées fait partie des terres de L'hotellerie (3),

Ledit Seigneur abandonne tous droits de planti dans le susdit Terrain ainsi que les saulx qui y sont existantes. Sixiement Ledit Seigneur de Bermerain voulant avantager laditte Commnauté abandonne son droit de planti sur le wareschaix nommé Le mortier fondue, parmi le reconnoissance annuelle d'un chapon que ladite Communauté devra payer a perpetuité a la Seigneurie consentant meme qu'elle puisse user dudit Wareschaix a son plus grand proffit Comme elle fait des Laris (4), pourvue qu'il ne soit apporté aucun empeschement aux chemins qui traversent ledit Wareschaix, Septiement ledit Seigneur adherant aux representations desdits habitants, consente de ne point planter dans les rues interieures dudit village de Bermerain pour laisser laisance a ladite Communauté d'aller et venir, et charier librement dans leurs maisons et heritage, huittiement lors que ledit Seigneur de Bermerain aura fait proffit des arbres plantés tant dans le plat troux que sur la place dit Le Riet (5) et qu'il trouvera bon de remplacer lesdits plantis, il promet de n'en point mettre un plus grand nombre qu'il n'y en a actuellement aquel effet les arbres seront comptés en dedans huit jours en presence de deux personnes, l'une de la part du Seigneur et l'autre des habitants, pour en

constater le nombre dont il sera dressé acte au moyen de quoy toutes les difficultés seront et demeureront terminées entre les parties et les frais engendrés pour la revision ainsi quel eux pour lescauses pendantes au Bailliage du quesnoy avec ceux d'homologation des presentes se payeront par moitié entre les parties, ainsi fait transigé et convenu par le Sieur moreau avocat sous le bon plaisir et ratification dudit Seigneur d'Erquelinnes et par les mayeur eschevins et habitans assemblés au son de la cloche a l'issue de la messe paroissiale en la maniere accoutumée a bermerain le vingt trois de may de la présente année mil sept cent soixante deux, signé moreau, approuvé a Erquelinnes Le premier Juin mil sept cent soixante deux, signés Le Comte D'Equelines, paul Crapet mayeur, nicolas noisette, Louis Drecq, Evrard tamboise, Chrisostome Dutemple, P. J. Druerne, Jean Charles Crespín, Jean philippes Dupont, Estienne gusoin (6), pierre antoine Busin, Jean Semaille, Joachim Carlier, nicolas vanes, Joseph noiset, La marque de Jacques pigaylon (7), La marque de pierre antoine machut, Jean antoine Drecq, Joachim Legrand, Evrard horain, Jacques Lovenden, marie anne Bracq, philippe Joseph Lackér, La marque de marie Jeanne mory, Leopole Lemaý, marque de Jean françois Bérnier, Jean philippes bracq, amand Lege, La marque de jean Ruffin, Jean Laurent fontaine, La marque d'anne Joseph Canonne, Jacques Carlier, françois Bruiere, Louis poirette, La marque de joseph massart, La marque de jacques Lemay, La marque de Jacques Joseph Drecq, La marque de Jean Bouteiller, pierre Joseph Drecq, La marque de jacques Joseph Legrand, La marque de cazimir françois, amand Delval (8), Jean Baptiste maloquin (9), pieronne Ruffin, Joachim Lemay, Jean mirou, pierre Joseph Le Brun, françois Buzin, La marque de Joseph payen, p. françois Drecq, La marque de pierre Lemay, martin Joseph Drecq, Dominique Codron, pierre augustin payen, Jacques miroux, La marque de nicolas de St Remy, pierre Joseph Lemaý, pierre Codron, La marque de Louis Bracq, La marque de Louis (V ?) anes (10), nicolas noisette, Denis Joseph haudegon, jean Louis aufier.

L'an mil sept cent soixante deux Le Vingt sept Juin nous notaire Roýal au bailliage et siege Roýal de La ville du quesnoy resident au Bourg de Solesme et hommes de fiefs du haynaut audit Bailliage soussigner a la requisition des mayeur et Eschevins de la terre et Seigneurie de Bermerain sommes transportés sur le cimetières vis a vis de L'Eglise dudit Lieu a la sortie de la messe paroissiale, ou Etant et tout le peuple assemblée au son de la cloche tintée en la maniere ordinaire et accoutumée, moy notaire present L'homme de fief ay fait Lecture a haute et intelligible voix de La presente transaction Signée par la plus saine partie desdits habitans du lieu Le vingt trois may dernier approuvé par M. Le Comte D'Erquelines le premier du present mois et après l'avoir entendu et reconnu leurs signatures respective ils ont unanimement declarés de l'approuver et ratifier en tout son contenu, sous les obligations telles que de droit et ont signés avec nous, et aucun faits leurs marques pour ne scavoir ecrire de le interpellé suivant l'ordonnance fait et passé audit Bermerain après et avoir obtenu la permission du Sieur Curé a Cause du jour de dimanche mise en marge les presentes Les jour mois et an susdit, Etoient signer paul Crapet mayeur, françois Bruier, nicolas noisette, Louis poirette, Evrard horain, Louis Drecq, Jacques Carlier, Leopold Lemay, pierre marousé, Jean philippes Bracq, Jacques philippes Stievenard, Louis Drecq, pierre Joseph Le Brun, Joachim Lemay, Jean baptiste Deudon, Joseph noiset, marque Joachim Lemay, Denis Joseph houdegond (11), Jacques Joseph noiset, Jean philippes Richard, Constantin tamboise, Jacques Joseph gustin, Jean Chrisostome Dutemple, Jean mirou, marque michel cazimir françois, marque Jacques Joseph Drecq, nicolas noiset, marque jacques Joseph Legrand, amand Delsau, p. J. Druerne, antoine Joseph horain, pierre Codron, marque pierre Joseph Lemay, Joachim Carlier, pieronne Ruffin, marque Louis joseph Danesse, Jean Semaille, Estienne Ruffin, pierre Richard, marque Louis Danzin, marque Jacques Bigaylon, marque pierre machus, Jean Antoine Drecq, marque marie margueritte Levant, pierre augustin payen, Evrard Joseph Ruffin, pierre Joseph Lemay, marque Jacques Lemay, Jacques Lorendon, pierre antoine Bussin,

marque Louis Joseph Lemay, Jean philippes Dupont, Jacques antoine Durieu, p. J. fontaine notaire Royal et J. Raparlier feodale (12),

L'an mil Sept Cent soixante deux, Le deux du mois de Juillet pardevant Les notaires Royal et hommes de fiefs du haÿnault resident en la ville de maubeuge soussigné fut present messire Emmanuel de La Barre Comte d'Erquelines Seigneur de Bermerain Sommain sur Ecaillon Rombies

Lequel après avoir pris de nouveau inspection et fait lecture de la transaction reprises des autres parts signée de Luÿ et de la plus saine partie des habitans dudit Bermerain et après avoir reconnu sa signature il a de nouveau déclaré de L'approuver et ratifier en tout son contenu sous les obligations telles que de Droit, et a signé avec nous notaire Royal et hommes de fiefs du haÿnault soussigné ainsi fait et passé a maubeuge en l'Etude du notaire soussigné Les jour mois et an que dessus avant mydi etoient signé Le Comte d'Erquelines au frere notaire Royal et Dugoty feodal,

Conclusions du procureur general du Roy, ou par le rapport de messire guillaume marie merlin d'Estreux Conseiller et tout considéré.

La cour a homologué et homologue ladite transaction pour etre executée selon sa forme et teneur, ordonne que L'amende consignée sera restituée sans coust ni fraix et moyennant quittance

Le Receveur des Consignations Bien et vallablement decharge.

fait a Douay en parlement

Le six Juillet mil sept cent soixante deux /

Collationné

Lepoivre

greffe par moitié 42 (flo ?)

payé par Louis poirette

Notes :

- 1ère ratification après la messe du 23.05.1762. 62 habitants ont signé
- 2ème ratification après la messe du 27.06.1762. 53 habitants ont signé
 - 17 nouveaux habitants ont signé la 2ème fois dans les 53
 - 26 manquaient la 2ème fois par rapport à la 1ère dans les 62
 - 36 ont signé les 2 fois
 - = 79
- Dans le rôle des impositions de 1770 est cité :
 - La paroisse est composée du village sans aucun hameau ni dépendance, il y a 127 chefs de famille y compris 16 femmes veuves et filles tenant leur ménage, pour 123 feux ou maisons dans lesquels résident 426 habitants.
- En supposant que seuls les chefs de famille ont signé 127 - 79 = 48 ne se sont pas présentés ces 2 dimanches au son de la cloche notamment une partie de mes ancêtres "Les Dutordoir" dont je ne retrouve pas leurs marques.
- Sources : Echevinage de Bermerain A.D.N. E905, E907.
- Définition des mots :

Dictionnaire de l'ancienne langue française par Frédéric Godefroy.

- (1) Erreur de date en tête du document :
 - 1662 au lieu de 1762 écrit par une autre personne.
- (2) Wareschaix : Terres vagues, pâturage communaux,
 - Vaines pâtures, place publique, grand chemin.
- (3) Hôtellerie = Hostellerie : fondation charitable des plus anciennes de Valenciennes - Hospice, Hôpital, couvent.
- (4) Laris : Lande, Bruyère, terrain en friche, ordinairement inégal et montueux, terre dans la proximité des rivières, terre non labourable, pâturage des bestiaux.
- (5) Le Riet = Ries : Terre en friche, pâturage.
- (6) GUSOIN : probablement GUSTIN.
- (7) PIGAYLON : probablement BIGAYLON.
- (8) DELVAL : probablement DELSAU.
- (9) MALOQUIN : probablement MALAQUIN.
- (10) (V ?) ANES : probablement VANES.
- (11) HOUDEGOND : probablement HAUDEGOND.
- (12) Féodal(e) : qui appartient à un fief.

Si la condition des étrangers en France fait actuellement l'objet de nombreuses études et d'une certaine polémique, son historique dans l'ancien droit est peu connu. L'ouvrage classique sur le sujet reste "l'Histoire de la condition civile des étrangers en France" de DEMANGEAT (Paris - 1844), mais, depuis sa parution, son approfondissement n'a tenté que peu d'auteurs.

LES AUBAINS ET LE DROIT D'AUBAINE.

Appelés "gargangi", "advenae" ou "pérégrini" dans le Haut Moyen-âge, les étrangers prirent, en France, le nom "d'aubains" à partir du IXeme siècle. L'éthymologie du mot est controversée. Pour certains, "l'aubain" était "l'ex pave facta", c'est à dire "l'animal qui s'est éloigné de son troupeau et dont le maître n'est pas connu". Selon d'autres, l'expression viendrait de "alibinatus" : "natif d'un autre pays", hypothèse la plus probable. Quelques uns ont également soutenu que c'était le nom donné aux Ecossais ("Albani") qui se serait généralisé à tous les étrangers. Le "Dictionnaire ancien - IXeme au XIIeme siècle" de GODEFROY ne donne aux termes "d'aubain" ou "d'aubaine" aucun sens juridique.

Sous SAINT LOUIS, les étrangers étaient également appelés "mécrus" ou "méconnus", mais le terme "d'aubain" finit par s'imposer et, à la fin de l'ancien régime, il était entré dans le langage courant. Le "droit d'aubaine" régissait les incapacités civiles et autres des individus exogènes au Royaume. "L'aubain" était donc toute personne "non régnicole".

Initialement, il est certain que l'étranger, hors de sa terre de naissance, ne jouissait d'aucun droit et que sa liberté elle même n'était pas assurée. Le français n'était pas mieux traité en France lorsqu'il quittait sa seigneurie d'origine. Il en fut ainsi jusqu'au XIVeme siècle, époque à laquelle le "régnicole" vit disparaître les incapacités qui le frappaient dans le Royaume. Le Moyen-âge a donc connu deux catégories "d'aubains", la première celle des français hors de leur chatellerie, la seconde celle des étrangers véritables.

Le développement des échanges internationaux et du commerce finit par faire admettre que l'on pouvait être "non régnicole" mais néanmoins "homme libre" et, à ce titre, capable de jouir de diverses libertés privées.

"L'aubain" put ainsi participer à tous les actes juridiques "entre vifs", soit à titre onéreux, soit à titre gratuit. Par contre, lorsqu'il décédait, sa personnalité disparaissait. Il était frappé d'une double incapacité : "celle de laisser et de recueillir des biens à cause de mort". Les biens de "l'aubain", qui revenaient autrefois au seigneur du lieu de décès, revenaient alors au Roi. Ce droit de succession spécifique, dernière survivance des incapacités totales du Moyen-âge (le seigneur est propriétaire de tout ce que possède le serf et, à sa mort, tout ce que le serf a pu acquérir sa vie durant lui appartient), qui s'appelait également "droit d'escetreote", prit finalement le nom de "droit d'aubaine" au sens étroit; le "droit d'aubaine" au sens large, s'entendant à l'ensemble de toutes les incapacités des étrangers.

A l'opposé de la femme mariée qui, en matière de possession de biens, "vivait serve et mourrait libre", "l'aubain vivait libre et mourrait serf en France".

Durant des siècles, et selon les "coutumes", cette règle ne reçut que de légères atténuations, par exemple lorsque l'étranger laissait en France "des hoirs légitimes procréés de son corps au Royaume". On permit également parfois des dispositions testamentaires jusqu'à "cinq sols de vin" pour le repos des âmes des "aubains" au profit de l'Eglise.

A l'inverse des principes du droit romain, l'incapacité des étrangers n'était pas une marque de l'inégalité des hommes : elle était simplement fondée sur de pures considérations d'ordre politique et économique.

"Il était bon, il était utile, que jamais un étranger ne put posséder sur le sol français une de ces terres, un de ces châteaux-forts, dont le possesseur, à la tête de ses vassaux, pouvait presque impunément braver toutes les lois et arriver à une indépendance à peu près complète". De plus, tout monarque "a soif de richesses et un usage immémorial permet de s'en procurer au dépens des étrangers" (DEMANGEAT, loc. cit.).

Selon le principe de leur libre droit d'accès aux actes "entre vifs", les "aubains" avaient ainsi droit d'acquisition d'immeubles, de possession, de vente, d'aliénations, d'hypothèques "pourvu que sans fraude", d'emprunts, de donation, de retrait féodal, d'invoquer la prescription (arrêt du 25 juin 1728), de se marier "sans permission ni droits à payer", de communauté légale, de douaire légal, d'étudier dans les Universités sans certificat de catholicité...

Par contre, il était refusé aux "aubains", outre de laisser et de recevoir des successions, les droits purement personnels (retrait lignager), d'être témoins (ordonnance de 1755), d'avoir des bénéfices "sauf dispense" ou des dignités ecclésiastiques, des charges dans les monastères, des offices et des charges publiques, de participer au commerce maritime "sauf dispense", de faire le commerce avec les colonies...

Les "aubains" étaient également soumis au "droit de formariage", dû par ceux qui épousaient des personnes d'une autre condition que la leur ou établies dans une autre seigneurie, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du seigneur. Il s'agissait d'une amende plus ou moins forte, pouvant aller jusqu'à la confiscation des biens. Ce droit avait disparu avant le XVIème siècle pour les "régnicoles", mais, pour les "aubains" il fut remplacé par des taxes souvent arbitraires. En 1639, LOUIS XIII se réserva le droit d'en fixer le chiffre au cas par cas et LOUIS XIV, à plusieurs reprises, agit de même.

Sur le plan procédural, les "aubains" faisaient l'objet d'un régime spécial qui les défavorisait par rapport aux "régnicoles".

Lorsqu'ils se trouvaient hors de France, ils étaient assignés, selon une procédure antique et pittoresque, "à la frontière". L'ordonnance de 1667, encore en pratique de nos jours, permit de les assigner "au parquet", ce qui m'améliora pas pour autant leur droit de défense.

De plus, quel que soit leur domicile, ils étaient toujours justiciables des tribunaux français lorsque le demandeur était "régnicole". Ce privilège de juridiction était étayé par l'ancien principe de la "paierie", bénéfice d'être jugé par des hommes de sa tribu et de sa condition. L'étranger ne pouvant s'en justifier devait accepter la justice du tribunal des hommes libres auprès desquels il s'était établi.

Enfin "l'aubain" était soumis à l'obligation de la caution "judicatum solvi", d'origine germanique et déjà bien établie en France dès le XIII^{ème} siècle. Il s'agissait - et il s'agit toujours de nos jours - d'une garantie financière pour le défendeur "régnicole" contre les procès qu'un étranger pouvait lui faire abusivement. La "contrainte par corps" des "aubains" était également beaucoup plus stricte que pour les autochtones.

LES EXEMPTIONS AU DROIT D'AUBAINE SOUS L'ANCIEN REGIME.

En raison des échanges internationaux de plus en plus fréquents et de plus en plus nombreux, les exemptions au "droit d'aubaine" s'avérèrent nécessaires.

A titre personnel, les souverains étrangers recueillaient souvent des biens en France. Il en était de même pour certains enfants de "régnicoles" vivant hors du Royaume. "L'aubain" ayant obtenu l'allégeance française par "lettres de naturalité" était, moyennant diverses formalités et taxes, relevé de presque toutes ses incapacités, sauf en cas de succession "ab intestat" et à défaut d'héritiers français.

La dispense de "l'aubaine" était aussi accordée par le Roi collectivement à certaines catégories d'étrangers, aux commerçants, pour leurs biens meubles, lors des grandes foires de Champagne, aux marchands castillans, à ceux qui se livraient au commerce maritime (lettre de LOUIS XI de 1461), aux "aubains" dont le métier était nécessaire au développement de l'industrie nationale (Manufacture des Flandres : édit de 1607; Manufacture des Gobelins : édit de 1667; Manufacture de Beauvais : juillet 1722; imprimeurs; gens de mer; gens de guerre de religion catholique : 1715...).

Les "escoliers", d'abord ceux de l'Université de Paris, puis les autres, eurent la même exemption par l'Ordonnance de LOUIS X de 1315, mais leur statut resta très controversé sur ce point.

La bienveillance royale s'étendit aux "aubains" de certaines villes (Calais, Metz, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Châlons sur Marne, Reims...) ou de provinces entières (Languedoc, Comtat d'Avignon, Flandres, Milanais...).

Les suisses fixés dans le Royaume (lettres de LOUIS XI de 1481), les écossais de la Garde du Roi, les juifs portugais convertis étaient également dispensés de "l'aubaine".

La situation des finances royales fit également exempter de "l'aubaine" les étrangers acheteurs de rentes.

Mais, malgré ces exemptions d'intérêt purement successoral, les "aubains" conservaient toutes leurs autres incapacités civiles spécifiques et étaient toujours soumis à la caution "judicatum solvi".

Enfin, surtout depuis HENRI IV, les traités internationaux ont réglementé le droit des étrangers en France selon le principe de la "réciprocité". Le traité conclu entre HENRI IV et les Etats de Hollande, lors du siège d'Amiens, passe pour être le plus ancien accord bilatéral en la matière. Ces traités ont fait l'objet d'une étude approfondie dans le "Code diplomatique des Aubains ou du droit conventionnel entre la France et les anciennes puissances" de J. B. GASCHON (Paris - 1818).

Ce principe de la "réciprocité" est resté, en théorie, la base du droit international privé actuel. Soutenu et conforté par la "politique de la canonnière" il eut son apogée au XIXème siècle. De nos jours, il a beaucoup perdu de son efficacité.

LA REVOLUTION.

Dès 1787, NECKER avait montré le peu de profits que le "droit d'aubaine" présentait pour le fisc. Cet héritage juridique venu du Moyen-âge, ne devait donc pas, comme tant d'autres, résister aux grands courants humanitaires et rationalistes des législateurs de 1789.

Ainsi, la loi du 6 août 1790, présentée par BARERE, abolit le "droit d'aubaine" en ces termes :

"L'Assemblée nationale considérant que le "droit d'aubaine" est contraire aux principes de fraternité qui doivent lier tous les hommes, quels que soient leurs pays ou leurs gouvernements, que ce droit, établi dans les temps barbares, doit être proscrit chez un peuple qui a fondé sa constitution sur les droits de l'homme et du citoyen, et que la France libre doit ouvrir son sein à tous les peuples de la terre en les invitant à jouir sous un gouvernement libre des droits sacrés et inviolables de l'humanité, a décrété : le "droit d'aubaine et celui de détraction" sont abolis pour toujours".

En quel sens cette loi entendait-elle "le droit d'aubaine" ? Englobait-elle toutes les incapacités civiles des étrangers ou seulement leurs incapacités successorales ? Le décret du 8 avril 1791 leva les doutes en ne parlant que des successions. Et la Constitution de 1791 - titre 6, in fine - rétablit les principes du droit international sur la "réciprocité" en stipulant que "les étrangers qui se trouvent en France sont soumis aux mêmes lois criminelles et de police que les citoyens français, == sauf conventions arrêtées avec les puissances étrangères ==."

Si la loi du 9 mars 1793 annula à l'égard de tous la "contrainte par corps" en matière de dettes, le décret du 4 floréal An VI le rétablit à l'égard des étrangers "en matière commerciale".

A la fin de la Révolution, l'étranger était donc assimilé aux citoyens français en matière successorale, mais toutes ses incapacités civiles antérieures subsistaient.

LE CODE CIVIL NAPOLEONIEN ET LE DEBUT DU XIXème SIECLE.

Le Code Civil napoléonien a marqué une vive réaction à l'égard des étrangers dans tous les domaines. Si son instigateur, le Premier Consul qui allait devenir Empereur, n'était pas un jurisconsulte de l'Ancien régime, il n'était pas non plus un "philosophe utopiste" mais un "homme de terrain".

L'article 726 ancien du Code Civil n'admit qu'un étranger ne pouvait succéder en France "que dans le cas et la manière dont un français succède à son parent possédant des biens dans le pays de cet étranger". Il fallait pour cela un traité diplomatique de réciprocité conforme à l'article 11 du même Code Civil et ce genre de traité était peu courant en cette période troublée. Le Code Civil a donc rétabli la plus grande des incapacités du "droit d'aubaine" : celle de recueillir des biens en France.

Et le Code Civil alla même plus loin. Dans le droit de l'Ancien régime, l'étranger avait toujours pu faire ou recevoir des donations parce qu'il s'agissait d'actes "entre vifs". L'article 912 ancien créa une incapacité totalement nouvelle : "on ne pourra disposer au profit d'un étranger que dans le cas où cet étranger pourrait disposer au profit d'un français". L'étranger pouvait donc, en France, faire des libéralités mais non en recevoir.

Ces dispositions n'étaient nullement marquées de xénophobie. Elles ne faisaient que tenter de réparer le laxisme préjudiciable de certains législateurs révolutionnaires en faisant admettre, sur le plan international, que les français ne devaient pas être traités, hors de France, plus mal que les étrangers sur le territoire français.

Ce principe a été clairement exposé par ROEDERER, lors de la présentation des textes devant le Conseil d'Etat :

"Abolir gratuitement et sans réciprocité le droit d'aubaine et de détraction, c'est détruire pour les autres états tout motif de prononcer la même abolition en faveur de la France, et autoriser même ceux qui l'ont déjà prononcée à rétrograder vers la barbarie".

Les rédacteurs du Code Civil avaient ainsi compris que le principe de la "réciprocité" pouvait avoir souvent plus de poids que celui de "l'ingérence philanthropique révolutionnaire" sur le plan du droit international privé.

L'Empire, occupé par d'autres préoccupations moins législatives que le Consulat, n'apporta aucune modification au Code Civil sur le statut des étrangers. Sa chute laissa la France dans une situation économique désastreuse. Sous LOUIS XVIII, l'on s'aperçut vite que les articles 726 et 912 du Code Civil étaient de nature à effrayer les étrangers et à les détourner d'investir en France. La loi du 14 juillet 1819 les abrogea donc, mais avec une pensée avant tout pragmatique et intéressée plutôt qu'au nom d'une philosophie humanitariste.

Les autres incapacités civiles des étrangers, leur obligation à la caution "judicatum solvi", le privilège de juridiction que la justice française avait à leur égard et le principe de la "réciprocité" en matière de droit international privé demeurèrent./.

D'après le "TRAITE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVE FRANCAIS" de J. P. NIBOYET (Paris - 1938).

Décembre 1993.
Pierre d'OUTRESCAUT.

PARTAGE DES BIENS DE LA FAMILLE FLESCHER.

Source: archives privées.

Acte notarié du 7 Floréal an VI (26 avril 1798). Reproduction partielle de l'acte authentique (destinée aux héritiers du lot B.)

Pardevant M^e Jacques, Joseph LEHON, notaire public, patenté sub le n° 281, établi par le département de Jemmappes, à la résidence de Ville-Pommeroeul, en présence de deux témoins avec moi soussignés, ci-après nommés, ayant l'âge requis & de moi connus,

Sont comparus les citoyens Albert & Louis FLESCHER, frères germains libres de conditions et suffisamment âgés & jouissant de leurs droits, Désiré LARCIN & Louise FLESCHER, son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes, et le citoyen Antoine TONDREAU, en qualité de mandataire spécial du citoyen François BARBIEUX-FLESCHER et de la citoyenne Guillemine FLESCHER, son épouse résidant en la commune de St-Amand, muni de leur mandat sous seings privés, en date du 6 floréal l'an VI, enregistré à Péruwelz le même jour, ledit mandat retiré pour servir ailleurs & duquel copie collationnée est demeurée jointes aux présentes;

Lesquels comparans résidant respectivement en la commune d'Harchies, Préaux et audit Péruwelz. Lesquels ont remontré que depuis cinq ans ou environ ils possédaient au titre de patrimoine et au même titre différentes parties de biens tant terres laboureables, prairies, viviers que bois, dont ils ont jouit jusqu'à présent par indivis & désirant d'en faire partage & division entre eux ils en ont d'abord fait faire l'estimation par des fermiers et des gens à ce connaissant qu'ils ont nommés et choisis de gré à gré, puis les ont divisés en quatre lots les plus égaux, et avec le moins de démembrement possible qu'ils ont cottés des lettres A. B. C. & D. et après avoir tiré au sort par une main impartiale et non intéressée, ils ont procédé audit partage de la manière suivante à savoir:

Le premier lot cotté de la lettre A., étant échu aux dits BARBIEUX-FLESCHER et son épouse, ils auront etc ...

Le deuxième lot cotté de la lettre B., étant échu aux dits LARCIN et son épouse, ils auront et jouiront pour eux, leurs héritiers ou ayants cause, à toujours des parties suivantes, savoir:

- 1° Neuf journaux soixante verges divisés en cinq parties, tenant à la chasse de la barrique, au vivier de sept journaux, aux héritiers de la D^{lle} FLESCHER & au chemin de Préaux à Harchies,
- 2° Cinq journaux quatre-vingt-six verges de terre appelés les cinq journaux divisés en deux parties, tenant à François FRANÇOIS et au chemin de trois côtés,
- 3° Demi-bonnier ou environ de closure vis-à-vis de la maison CARTRI, tenant audit François FRANÇOIS et au chemin de trois côtés,
- 4° Un journal de pré audit Harchies en dessous des parties Maillettes, tenant aux héritiers de Pierre, Thomas LEBRUN et au ... d'Harchies & à partie près du Pommeroeul,
- 5° Demi-journal de pré ès prés arquegnies tenant aux héritiers de la D^{lle} FLESCHER, au bénéfice St-Nicolas et à Jean-Baptiste REGNART,
- 6° Trois cens fosses d'houblonnière vis-à-vis du banc de Préaux, tenant à la veuve Jacques SALHADIN de deux sens et à la rue,

- 7° Deux bonniers de pâture, dits les deux longs bonniers, tenant à la ci-devant Abbaye de Cambron, aux prés de dessous le mont et à..
- 8° La première pâture de quinze parts contenant un bonnier, tenant à la pâture de la Mothe, à la partie suivante & au courant,
- 9° Cinq journaux de pré en une pièce asprés de Macou, tenant au ci-devant Chapitre de Condé, au cengles & à la rivière,
- 10° Demi-journal ou trois quartiers de pré, partie près du pont, au bout de la carrière allant à la pâture des deux longs bonniers ou faisant l'entrée des prés de dessous le mont, tenant à ...
- 11° Le vivier dit sept journaux, tenant à la partie de neuf journaux de terre à la grande chasse et au vivier du cley,
- 12° Le vivier de la Saulx ou baraque contenant environ sept journaux, tenant au vivier cley, à celui du chemin de Condé et à la grande chasse,
- 13° Trois journaux dits Bosquet de la Bouillier à présent en terre labourable, tenant à la taille de la paturelle, au courant de la fontaine Madame, au S... d'Harchies & audit chemin,
- 14° Soixante verges environ de terre sur la gauche du chemin d'Harchies allant à Grandglise, tenant audit chemin, aux héritiers de François DELCROIX & au cantuaire du S...
- 15° Nonante une verges & 3/4 qui fait la première partie du bois de Cahay sur la gauche du chemin d'Harchies à Grandglise, tenant à Jacques MANFROID, à la partie suivante et audit chemin,
- 16° Demi-bonnier qui fait la deuxième partie tenant à la précédente & suivantes, à la taille de Beloeil & audit chemin,
- 17° Demi-bonnier qui fait la troisième partie tenant à la précédente et suivante, audit chemin et à la taille de Beloeil,
- 18° Demi-bonnier qui fait la quatrième tenant à la précédente & suivante audit chemin et à la taille de Beloeil,
- 19° Demi-bonnier qui fait la cinquième partie tenant à la précédente & suivante audit chemin et à la taille de Beloeil,
- 20° Demi-bonnier qui fait la sixième & dernière partie tenant à la précédente, au bois de Cahay, à la taille de Beloeil & audit chemin,
- 21° Quinze journaux de terre pris en cinq bonniers de la paturelle & bosquet y réunis tenant à la haye d'Harchies, aux héritiers CARTRY, aux viviers des crontes écluses & au chemin d'Harchies à Condé,
- 22) Finalement un bonnier environ de bois du vivier des crontes écluses avec ses digues, tenant à la partie précédente, audit chemin, à la haye d'Harchies, au trieu Paillard & à la Salengrie.

Le troisième lot cottié de la lettre C., étant échu "aux d" Louis FLESCHER, il aura etc ... (Le lot D. est probablement attribué à Albert Flescher malgré l'absence de mention dans le texte).

Et comme tous les biens compris au présent partage sont affectés pour sûreté d'une rente de 25 livres l'an au capital de cinq cents livres due à Jean-Baptiste PREUDHOMME de Péruwelz, au lieu de Ferdinand, Albert BOURDON et auparavant la veuve CAMBIER de Valenciennes, comme aussi pour sûreté de la rente de mille soixante sept livres sept sols six deniers l'an au capital de 26.500 livres argent ci-devant courant en Haynaut due au testament de feu Joseph ABRAHAM, lesdits quatre comparants partageant "son" convenus & ont conditionné expressément que les dites dues rentes demeureront à leurs charges par quart & portion égale,

Pour par lesdits partageant leurs hoirs et ayans cause, jouir, user et posséder des parts leur assignées dans leurs lots respectifs ainsi qu'elles gissent, s'étendent et comprennent de tous

côtés sans devoir rien livrer par corde ni mesure et dans l'état que le tout se trouve actuellement dès ce jourd'hui, en avant propriété, héréditairement et à toujours aux charges prédéclarées, comme aussi aux charges de dismes & terrage que lesdites parts ont pu, peuvent & pourroient devoir,

Ayant été conditionné que chacun des partageants devra supporter les vingtièmes contributions & impositions quelconques, mises ou à mettre sur leurs parties respectives, par quel, quand et comment que ce soit, chacun pour ce qui le concerne & que s'il arrive que les biens compris au présent partage soient assis & cottisés en mase, comme ils l'ont été ci-devant, en ce cas chacun desdits partageants devra en supporter un juste quart,

Que s'il se trouvoit d'autres rentes dues sur lesdits biens que celles déclarées au présent partge, elles demeureront à charge desdits partageants par quart & quotité égale, comme aussi s'il se trouvait une ou plusieurs parties des biens ou rentes omis au présent partage, chacun d'eux y aura droit à la même proportion,

Que si l'un ou plusieurs desdits partageants étoient troublés ou évincés en la libre et passible jouissance et possession de quelques parties comprises au présent partage, en ce cas ses copartageans devront le soutenir et en prendre fait & cause avec lui contre tous troubles & évictions, le tout à frais communs et lui faire valoir par quotités égales tant l'objet qu'il pourrait perdre à ce égard que tous les frais, dommages & intérêts qu'il pourrait en souffrir,

Quant au rivage et autres droits attachés aux dits biens, lesdits partageants les ont laissés impartis pour en disposer ultérieurement comme ils trouveront convenir,

Que tous les chemins traversant et cottoyant lesdits biens & appartenant auxdits partageants, seront & demeureront mitoyens entre eux vis-à-vis de leurs parties respectives et que ceux desdits chemins qui ne tiennent que d'un côté aux dites parties appartiendront en entier à celui desdits partageant qui y aura une partie vis-à-vis et sur la longueur de son terrain,

Qu'à l'égard des digues de viviers elles demeureront mitoyennes entre les parties y tenantes, les digues qui donnent du côté de Bernissart appartiendront en entier aux parties y tenantes & quant à la digue nommée la grande chasse, elle servira à l'usage des copartageants pour y conduire leurs bestiaux, chacun dans leurs viviers & non autrement,

Que chacun desdits partageants sera soin de laisser circuler les eaux par les rieux, fossés et coulants anciens & ordinaires sans pouvoir en gêner le cours en aucune manière et en telle sorte que chacun des mêmes partageants n'en souffrent aucun dommages ni intérêt,

Que celui desdits partageants échus aux deux bonniers de pature dit Jean Le Noir sera soumis et obligé de livrer le passage soit par chariot ou avec bestiaux pour l'utilité des six bonniers de la ci-devant Abbaye de Cambron de même que pour les trois quartiers enclavés dans lesdits six bonniers et qui sont compris dans ce partage comme aussi pour la partie de quatre bonniers qui est divisée en deux lots audit partage, lesquels quatre bonniers devront

se livrer passage l'un à l'autre et le tout gratuitement,

Promettant lesdits partageants le présent partage tenir, entretenir et faire valoir en tout son contenu et chacun pour ce qui le concerne, renonçant aux parts les uns des autres, le tout sous obligations respectives des biens desdits trois premiers comparants et ledit citoyen TONDREAU sous obligations des biens de ses commettants et sous les renonciations ordinaires & droits,

Lesdits comprarants partageants autorisent tous porteurs de la grosse du présent partage de liquider et payer pour eux et leurs noms et dans le terme légal, les droits d'enregistrement dus à la république à cause du même partage dont les biens sont estimés ensemble à la somme de 33.216 livres 10 sols 2 deniers argent de France les charges avant dites & déduites,

Fait & passé audit Préaux Harchies le sept floréal l'an six de la république française, présents comme témoin pour les appelés ... etc

Enregistré au greffe du Tribunal civil du département de Jemappes, arrondissement de Mons premier registre folio 141 verso et suivant compris cent cinquante verso, en foi moi greffier ai signé cet acte auquel a été apposé le scel dudit tribunal,

A Mons le 24 floréal an VI de la république Française,

(signé) DERERRIE, commis greffier.

Définition.

Cengle (p.2): enceinte de fossés, limite d'une propriété.

Cronte (p.2): tordu, courbé, coude d'un ruisseau.

Principaux personnages rencontrés.

Les héritiers sont les enfants d'Albert, François FLESCHER (°1738 St-Amand, +1794 Préau), seigneur de Préau, licencié ès lois, avocat au parlement, subdélégué de l'intendant, et de Marie, Louise LESCHOLIER.

Au moment de la rédaction de l'acte nous trouvons Albert FLESCHER (°1770 St-Amand, y +1816) qui n'est pas marié. Louis (°1771 St-Amand, y +1844), son frère, restera célibataire. Leurs soeurs, respectivement, Louise FLESCHER (°1772 St-Amand, +1832 Harchies) épouse de Désiré LARCIN (°1758 Ath, +1801 Harchies) et Guillemine FLESCHER (°1773 St-Amand, y +1813) épouse de François BARBIEUX (°1766 St-Amand).

Ferdinand, Albert BOURDON, homme de fief le 15.5.1744, né à Péruwelz, est le fils de Jean-Baptiste, Albert BOURDON, mayeur et bailli de Péruwelz, bailli de Bernissart, et de Marie de BAUDOUR, petite-fille d'Allard FLESCHER.

La veuve CAMBIER est probablement Jeanne de BAUDOUR (°1692 Angre, +1793 Valenciennes), soeur de Marie qui précède, épouse de feu Nicolas CAMBIER mayeur de Wagnies-le-Grand, bourgeois de Valenciennes

Jean-Baptiste REGNART (°1719 Harchies, y + 1800), beau-père de Nicole FLESCHER, est l'ancêtre du peintre élougeois Victor REGNART

(°1886 Elouges, +1964 Wihéries).

Principales dénominations des champs, chemins et cours d'eau.
d'après "Histoire d'Harchies" de C. Leblois, A.C.A.M., 1975, t.69, pp. 4-19. Voir cartes ci-dessous.

Par item (*chiffre* = champs / *lettre* = chemins et cours d'eau):

- 1° Chasse de la baraque (1): La Baracq, maison & héritage, au nord à la limite de Blaton et Bernissart,
- Vivier de sept journaux (1): en la grande couture le chemin de Condé (a) la traverse ainsi que le rieu de la Fontaine Madame (b) ou rieu des Rieux prenant sa source au nord de la localité et se dirigeant vers Bernissart,
- Chemin de Préau à Harchies (c),
- 4° Maillettes (2): pasture Maillette, à côté des Prés marécageux,
- 5° Prés Arquignies (3): prés de Hacquegnies, de Walter de Hakegnies qui fit don à l'Abbaye de Cambron, en 1247, de biens situés à Catillon,
- St-Nicolas (4): chapelle castrale du château de Préau. Le bénéfice consistait en revenus sur un bonnier et demi de pré (cahier de taille de 1587),
- 7° Deux longs bonniers (5): pâtures sis entre Préau et Catillon,
- Prés de dessous le mont (6): Prés dessous le Mont, tenant à la Haine (d), sur Préau,
- 8° Les Quinze Parts (7): 4 parties de prairies à Préau - courant (e): canal d'en haut. A côté nous trouvons,
- 9° Prés de Macou (7): Prés à Marcour lez Préaux, tenant aux cingles, à la Haine, traversés par le canal d'en haut (e). Macou est une localité située de l'autre côté de la frontière,
- 10° Pont (8): situé près du chemin Richenau (9) entre Préau et Catillon (f),
- 11° Grande chasse & vivier du cley (10): au nord à la limite de Blaton et Bernissart,
- 12° Vivier de la saulx (11): le long du rieu de la Fontaine Madame
- 13° Taille de la Paturelle (12): marécages, S... d'Harchies, probablement Seigneur d'Harchies, soit le comte de Mérode.
- 14° Chemin d'Harchies à Grandglise (g): chemin de Stambruges, près du bois de Cahay,
- 15° Bois de Cahay (13),
- 16° Taille de Beloeil (14): à gauche de la chaussée Brunehault en partant du centre d'Harchies vers Grandglise,
- 21° Haye d'Harchies (15) & viviers des crontes écluses (16).
- 22° Trieu Paillard (17) et La Salengrie, lieu planté de saules marsaults.

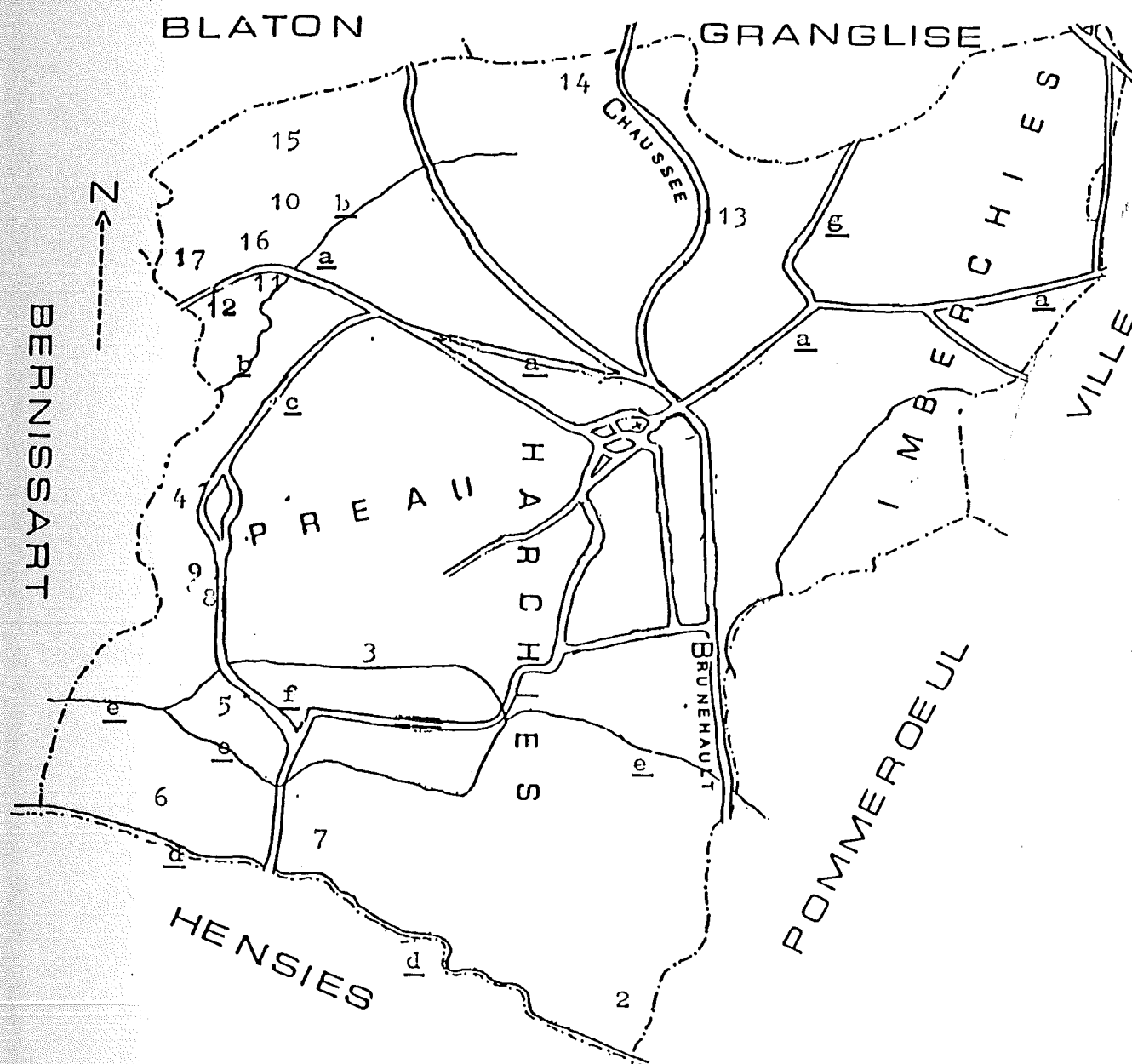
Estimation de la superficie totale.

20 bonniers 3 journaux 97,75 verges soit 27 Ha 21 a. 29 ca. Si le partage ne concerne que des terres, prés, bois et non des immeubles nous pouvons en conclure que la superficie totale est d'environ 108 Ha 85 a. Nous n'avons malheureusement pas l'acte complet qui a dû être détruit lors du bombardement des A.E.M. en 1940.

J-B RENARD, *Tarif métrique de tous les anciens poids et mesures du Département de Jemappes*, Mons, 1806, p. 507.

Michel DE BLOOS

AGFH n° 370



REPertoire DES FAMILLES

étudiées par les membres de l'A.G.F.H.
Edition 1993 - Un fascicule de 250 pages 210 x 297
Un tri par patronymes - Un tri par localités

Prix : 100 F (+ 20 F port)
Pour ceux qui disposent de l'édition 1989 : 70 F (+ 20 F port)

LABOURER LA MER

En 1640, Prévot et Echevins sont renouvelés à Valenciennes. Comme il se doit, un compte-rendu est établi:

"Etably le samedy six de may l'an 1640- Prévost = Sire Jacques le Poivre, Escuyer, Seigneur de Brisclocq- armes : de gueules à un sautoir d'or chargé de 5 merlettes d'azur, 1^o échevin : Philibert de Sucre, Escuier, Seigneur de Bellaing, Lieutenant". En cette occasion, ses armes sont reprises " d'argent à la fasce de sable 1 et 4, d'or à la croix ancrée de sable 2 et 3 ."

Suivent les noms des dix autres échevins: "Me. Gilles Wéry, licencié es Loix; Anthoine Darsens, Charles Jocquet, Sgn. de la Motte; Nicolas de Behault, Sgn. de Beaurieu; Martin Bretez; Jean Doulit, Sgn. de Surhon; Robert Ghillet, Licencié es Loix; Adrien Carlier; Jean de Hennuyer, Sgn. de Hazencourt; Franchois Michel, Licencié es Loix."

Qui était Philibert de Sucre ? Que peut-on dire de ce Patronyme, peu courant de nos jours dans la Région du Nord ?

C'est Pitpan de Montauban qui nous livre beaucoup d'éléments sur les origines de cette Famille. Encore nous précise-t-il tenir ses renseignements *" d'une feuille de papier que m'a laissée Madame de Boisrouvray en 1697 ou 1698....."*

(Il s'agit sans doute de Marie-Pierre de Sucre, une fille au dit Philibert déjà cité, issue d'un 3^o lit avec Marie Fouquiers. On retrouve son testament en date du 9 mai 1713 aux Archives de Valenciennes- doss. 3549, où il est spécifié qu'elle est veuve de Messire Alexandre de Guarnier et en secondes noces de Messire de Boisrouvray. Ce testament n'énumère malheureusement pas tous ses Biens; mais son amour pour ses petits enfants, Suzanne-Françoise; Marie Magdelaine; Angeline; Philippe-Balthazar de Felbert, était égal : "Pour ce qui regarde mes Biens Immeubles, mon intention est qu'ils soient aussy également partagé entre tous mes Petits-Enfants cy-dessus nommés sans préférence ny distinction d'âge ny de sexe" .

Sans doute sentait-elle sa fin prochaine , que l'on retrouve Paroisse de la Chaussée à Valenciennes." le 19 may 1713 fut fait l'enterrement et service au 1^o estat avec Grand'Messe vigille et commandasse de Dame Marie-Pierre de Sucre, veuve de Messire de Boisrouvraie").

Cette digression en guise de remerciement, car finalement, c'est bien elle Marie-Pierre de Sucre qui prend la plume en ces temps anciens:

" Godefroy de Sucre, Vicomte de Thoulouze, Chambellan du Roy Philippe de Valois en l'an 1331, épousa Aldegonde, fille de Jean, Comte d'Armagnac , et c'est Godefroy qui vendit ladite Vicomté de Thoulouze au Roy."

Godefroy aurait eu un fils également prénommé Godefroy. Se succèdent ensuite Jean, puis Etienne qui épouse en 1465 Guillemette de Montbelliard (le nombre de générations semble insuffisant pour passer de 1331 à 1465 !)

De ce dernir couple sont issus: Guillaume, mort en Bourgogne, Claude et André (ou Andrieu) qui vinrent de Bourgogne aux Pays-Bas.

André épousa Jenne de Rubempré, Dame d'Euesbergue (du Chastel dit : Marguerite de Montenaecken) d'où une fille qui meurt sans hoir.

Claude épousera Jenne de Thurut, fille de Regnault, (chevalier, Seigneur de Bellaing, Oisy, Orsinval, Locron), et de Jenne Grébert.

C'est Auguste Bocquillet qui nous renseigne dans son manuscrit "Histoire de la Ville et Seigneurie de Mortagne" sur la Seigneurie du Locron *" D'après un dénombrement datant de 1573, la Sie. du Locron se comprenait alors en un château, basse-cour, maison, grange, étable, colombier, jardins, digues, écluses et fossés gisant à Château-L'Abbaye tenant à la*

Scarpe et contenant ensemble quatre bonniers d'héritage, huit bonniers de bois, un bonnier de pré en trois pièces, seize bonniers et demi de terres labourables...

"Cette Srie en 1455 est en possession de Regnault de Thurut, époux de Jeanne Grébert. Regnault mourut avant 1473, il avait adhérité sa fille de la terre du Locron. Cette fille nommée Jeanne épousa en 1479 Claude de Sucre et mourut le 14 sept. 1488. Leur fils Jacques, Sgn. de Bellaing et du Locron, épousa vers 1510 Anthoinette d'Esclaibes et en secondes noces, en 1526, l'françoise de Manneville; du second lit vint Charles qui aliéna le Locron "

Le couple: Claude de Sucre-Jenne de Thurut eut donc Jacques, marié à Anthoinette d'Esclaibes-Nous y reviendront ensuite...

Mais il eut également:

1)- Philibert, marié à Marie d'Anthines, mort sans hoir. Cependant dans ses notes annexes Pitpan présume: Philibert, Gouverneur du Château de Milan, frère de Jacques eut un bâtard nommé Adrien

2)- Antoine, voir plus loin,

Le couple Claude de Sucre-Jeanne de Thurut eut également :

3)- Marguerite, mariée à François de Hontoy, un Patronyme plusieurs fois allié aux "de Sucre"; et Jacqueline, mariée le 24 oct. 1521 à Dom Sebastiano de Horo, Capitaine Espagnol au Service de l'Empereur d'Allemagne, Charles V.

Mais revenons à:

5)- Jacques, Seigneur de Bellaing qui, nous dit Auguste Bocquillet épousa Anthoinette d'Esclaibes. Celle-ci était fille de Fastré, écuyer, et de Jacqueline de Barbençon.

A cette occasion, évoquons les armoiries des "de Sucre".

Leuridan, dans son "Armorial des Communes du Dept. du Nord", signale que Rieux, Canton de Carnières, près d'Avesnes les Aubert portait les Armoiries de la Famille Seigneuriale "de Sucre" enregistrées en 1697 à l'Armorial de Flandre: "d'Argent à une fasce de Sable". Il semble que ce soit Jacques ci-dessus qui brisait les armoiries paternelles avec la Croix d'or ancrée de sable maternelle, qui est "Thurut de Bellaing". Ce sont ces armes là qui seront reprise sur le livre des échevins de Valenciennes en 1640 pour Philibert. A de la Grange dans sa "Généalogie de la Maison Mortagne-Landas, signale pour les "de Sucre" : d'Argent à fasce de Gueules à la bordure engrêlée de même ¹, c'est aussi l'avis de Carpentier.

Le couple Jacques x Anthoinette d'Esclaibes eut:

Anne, mariée à Godefroy de Hontoy, fils de François qui avait épousé la tante paternelle d'Anne: Marguerite; ils eurent 3 enfants: Guillaume, Françoise et Marie de Hontoy. Pitpan dit simplement de Guillaume: "mort à marier", locution pour le moins "expéditive"

Jacques aura 2 autres enfants de sa seconde épouse (x vers 1523) Françoise de Manneville: Charles et Jacques eux aussi "morts à marier" .

Antoine (cité en 2) se mariera vers 1546 à Laurence de le Loye; d'où 3 enfants:

-François x à Françoise de Hontoy, sa cousine

-Alexandre, échevin à Mons en 1579, formera la Branche de Cambrai

-Françoise, mariée à Jacques de Buisse(c'est son fils Pierre-Antoine de Buisse, marié à Cath. Nerin, qui sera "Prévost et Capitaine d'une Compagnie bourgeoise en laditte Ville de Valenciennes"

¹à ce sujet du Chastel tranche d'une manière péremptoire: "Le Carpentier, et après lui M. de Rietstap ont fait de Gueule la fasce de l'écu des de Sucre; c'est une erreur." Pour le profane nous ajouterons que "fasce" signifie bande, en héraldique: pièce honorable constituée par une bande horizontale occupant le milieu de l'écu. Quant à "engrêlée"= se dit des pièces honorables qui sont bordées de dents fines dont les intervalles sont arrondis. Il est à noter que les diverses Branches d'une même Famille aimaient se singulariser et il est possible qu'une Branche cadette ait choisi le rouge=Gueules, plutôt que le noir=Sable !

On ignore avec qui Alexandre s'est marié, mais est issu de lui François qui se mariera d'après Pitpan avec Françoise de Frémicourt (d'autres disent Marie) d'où 2 enfants:

-Pierre x Antoinette Sarrazin et

-Bonne de Sucre, dont on retrouve l'acte de mariage à St. Nicolas de Cambrai en date du 14 02 1624 " furent espousés Anthoine Gaverelle Seigneur du Grand Cordel d'Arras et Damoiselle Bonne de Sucre et furent présents le Sg. Noble homme François de Sucre, père d'icelle, et Pol de la Hamel"

Pierre x Antoinette Sarrazin, va donner naissance à un vigoureux rameau qui va fleurir dans la Région de Cambrai.²

Mais revenons à François de Sucre qui a marié sa cousine Françoise de Hontoy vers 1573. Elle était Demoiselle héritière de "Hontoy, de Bellaing, d'Oisy et d'Orsinville". Ce couple eut 7 enfants dont Jean ,Sgn. de Bellaing et d'Oisy.. Jean se mariera 3 fois dont en 1599 avec Françoise de St. Simon. De ce couple est issu **PHILIBERT, Sgn. de Bellaing** 1^o Echevin de Valenciennes en 1640, qui lui aussi se mariera 3 fois, dont le 26 01 1621 avec Anthoinette Pailly qui mettra au monde Jean-François baptisé à St. Jacques de Tournai le 26 12 1621 . Elle en décédera .

De ce rameau sont issus tous les Seigneurs de Bellaing

A l'occasion de plaidoiries complexes au sujet de la succession Pailly (ses Grands Parents), on apprendra qu'en 1689 le Sgn. de Bellaing ne peut satisfaire à ses obligations à cause d'un incendie et qu'il est encore "fumant" de son malheur :

"Le suppliant sort d'un incendie arrivé par malheur depuis deux mois ou environ à sa maison de Bellaing, où il n'a pas seulement perdu la meilleure partie de son bâtiment mais tous lesdits meubles, linges, et habits de sa famille, il est encore fumant et digne de pitié; huit à dix personnes, la dame son épouse, ses enfans et domestiques ont été malades pendant six semaines immédiatement après cet incendie..."

Parmi les 7 enfants de François de Sucre, marié à Françoise de Hontoy, figure Antoine et de son alliance avec Catherine de Martigny va se poursuivre une nouvelle lignée : les **Barons de Preux**.

Catherine était Demoiselle de Preux-au-Bois (près du Quesnoy) fille de Charles, Sgn. du lieu et de Anne Fourneau, sa seconde femme. Avec Antoine , elle aura 5 enfants dont Charles qui décédera vers 1647 après avoir épousé Adrienne d'Yve fille de Lancelot et d'Anne d'Argenteau de Ligny; Adrienne était Chanoinesse de Maubeuge. La Famille d'Yve possédait la Haute Justice de St. Waast (en 1580 Jean d'Yves était Sgn. de Ramez lieu-dit situé entre St. Waast et Bavay 59). Le couple Charles /Adrienne d'Yves aura 5 enfants dont Charles-Adrien qui sera le 1^o Marquis de Preux.

On retrouve dans le " Recueil de la Noblesse de Bourgogne, Haynau, et autres Provinces de Sa Majesté Catholique" par Le Roux, Roi d'Armes au titre de la Province et

²En effet ce dernier couple aura 5 enfants:

-Jean-François bapt. le 1 12 1633 à St. Martin de Cambrai

-Chrétien-Ernest bapt. le 5 08 1635 "

-Jacques-Philippe bapt. le 1 05 1637 "

-Marie-Florence bapt. le 28 05 1638 "

-Madeleine bapt. le 11 09 1646 "

Pour ne citer que Chrétien-Ernest, celui-ci épousera en 1675 : Marie-Catherine de la Cumberye, dont le père est Capitaine de Cavalerie Cdt. la Citadelle de Cambrai, dont il aura au moins 3 enfants:

-Joseph-Antoine bapt. à St. Martin de Cambrai le 9 06 1678

-Marie-Isabelle bapt. à " le 26 03 1680

-Antoinette-Dominique-Joseph , dont on retrouve l'acte de décès le 14 10 1731 à la Métropole de Cambrai " le 14 octobre est décédée et le 16 inhumée dans l'église de cette Paroisse Madame Anthoinette-Joseph de Sucre âgée de 53 ou 54ans "

Comté de Flandre, imp. chez Derbais, Douay 1784: "Messire Charles-Adrien de Sucre Baron de Preux, Maître de Camp d'Infanterie Walone³, allié à Dame Charlotte Garido Pardo, obtint décoration d'Armoiries d'une couronne de Marquis le 2 08 1680".

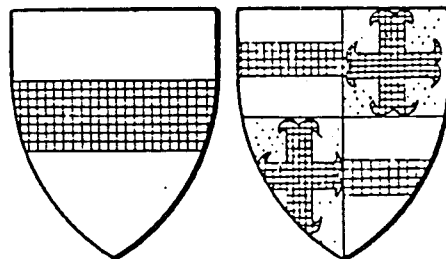
Charles-Adrien serait né à Cambrai le 4 08 1641, marié à Namur le 7 avril 1661 avec Marie-Charlotte Pardo, il aura 4 enfants dont Charles né à Preux- au- Bois le 3 09 1665, qui sera le second Marquis de Preux. Cette lignée émigrera en Espagne, avant que de franchir l'Atlantique. Lieutenant du Roi d'Espagne, Charles commande la Citadelle de Barcelone avant que d'être Gouverneur de Cartagena- de- India en 1711 et de décéder à Caracas vers 1736. Ses 5 enfants sont nés au hasard de ses "affectations"; retenons Antonio né à Santiago de Cuba le 28 10 1723. c'est semble-t-il son Petit-fils : Antonio-José qui sera libérateur de la Bolivie.

Antonio-José de Sucre est né à Cumana, Vénézuëla le 3 11 1795. Il triomphe des dernières forces Espagnoles en Amérique Latine à Ayacucho. Elu Président "à vie" du Haut-Pérou (Bolivie) il abdiqua en 1828. Epris de liberté, il fut assassiné en juin 1830. Il fut le compagnon inconditionnel de Bolivar, qui lui, décède en décembre 1830, désespéré d'avoir "*labouré la mer*", avec le sentiment d'échec qui rendent les choses dérisoires. Ils avaient échoué dans leur rêve : révéler à lui-même un grand Etat fédéré d'Amérique du Sud.

Antonio-José de Sucre a donné son nom à une ville de Bolivie rebaptisée en son honneur: Sucre. Il a également donné son nom à l'unité monétaire de l'Equateur, son effigie figure sur le billet de 50 "Sucre"

Mais on n'entend plus parler de ce Patronyme dans la Région de Valenciennes.⁴...

André DEVISMES
AGFH 192- 1994-



RIEUX

PREUX AU BOIS

³Peut-être faut-il dire un mot des Gardes Wallonnes: La Garde de Rois d'Espagne, depuis le règne de Philippe V fut composée, outre les quatre Compagnies de Gardes du Corps de la Compagnie des Hallebardiers, de deux Régiments de Gardes à pied composés chacun de trois Bataillons de mille Hommes.

Ces Régiments se nommèrent : les Gardes Espagnoles et les Gardes Wallonnes.

En créant les Gardes Wallonnes, Philippe V ordonna qu'elles seraient exclusivement recrutées en Officiers et en Soldats parmi les natifs des Pays-Bas, autrefois sous la domination espagnole. Cette condition fut ponctuellement exécutée.

Le premier Colonel de ce Corps d'élite, fut Charles-Joseph de Croy, Duc d'Havré; c'est le Marquis de Bedmar, Gouverneur Général des Pays-Bas pour Philippe V qui désigna les Familles qui devaient fournir les Officiers aux Gardes.

Le Régiment fit toutes les Campagnes d'Espagne qui raffermirent le trône de Philippe V. Son Colonel, de Croÿ, fut tué le 20 Aout 1710 à la Bataille de Saragosse; c'est son frère qui lui succéda. (Archives Historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique T5 p. 233, anné 1844.)

⁴Sources:-Pitpan de Montauban- manuscrit B. 1205 BM Cambrai, folio 232 à 237

-Carpentier -Etat de la Noblesse de Cambrai Leyde 1663, BM de Cambrai

-Denis du Péage- Notes d'Etat Civil de la Région du Nord- 1924.

-Comte P.A. du Chastel de la Howarderie-Neuvireuil-Notices généalogiques Tournaisiennes 1887

-Sars de Solmont

-Archives Municipales de Valenciennes, Cambrai, Tournai.

BOURSE AUX PATRONYMES

LISTE ECLAIR DE Mme CLAEYS Geneviève		AGFH N° 553
ALBRECHT	YPRES (Belgique)	1740-1814
BUDIN	MOUSCRON (Belgique)	1875
CAVEEL	BRUGES (Belgique)	1774 - 1804
CLAEYS	BRUGES - WATTRELOS - ROUBAIX - PARIS	1778 - 1994
D'HAENE	MOUSCRON - STADEN (Belgique)	1803 -
D'HONT	BRUGES (Belgique)	1800
GOEGEBEUR	BRUGES (Belgique)	1736
LOORE	BRUGES - ROUBAIX (59)	1700 - 1856
MARKEY	MENEN - ZONNEBECK - YPRES - VLATERMINGE (Belg)	1747 - 1892
POPE	BRUGES (Belgique)	1739
PROVOST	BRUGES - ROESBRUGGE - HARINGE (Belgique)	1809 - 1882
QUINCHON	CAMBRAI - PROVILLÉ (59)	1868
RENODIN	BRUGES (Belgique)	1739 - 1764
ROBASSE	ROUBAIX - LA NEUVILLE - ST REMY (59)	1857 - 1896
VERBANK	MENEN (Belgique)	1787 - 1813
VERHAEGHE	MENEN (Belgique)	1765
VERHELST	MENEN (Belgique)	1787

LISTE ECLAIR DE M ^e CARLIER-LESUR Colette.		AGFH N° 578
LESUR.	HASNON-TOURNAI (B).	1701 - 1979.
GLORIEUX	HASNON	1655 - 1739.
DELBART	HASNON.	1705 - 1784.
BOUDART.	HASNON.	1710 - 24 Nivo-05
MERCIER.	HASNON	1716 - 1813.
PETIT.	HASNON.	1711 - 1826.
DERVAUX	HASNON.	1725 - 1757.
TIRLEMONT.	HASNON.	1738.
MORIVAL.		1660 - 1757.
HEVE		
CARNEAU	HASNON.	1679 1726.
HUON		
LOUCHEUX	HASNON.	1711
DUTOUQUET		

LISTE ECLAIR DE M MERESSE		AGFH N° 590
DEQUENNE	Belgique	avant 1900
DIERICK	Lebbeke(B) Bardene(B) Valenciennes	1565-1929
DOLLET	Lens(62) Saint-Pierre (62)	1877-1905
EVARD	Arzin StSaulve Valenciennes VieuxCondé Avion StOmer	1742-1950
FACON	Ormaing Valenciennes Béthune Fouquereuil Comenham(62)	1689-1992
GALLET	Ormaing Valenciennes Bethunes Choques(62) Lieges(B)	1746-1972
LAGUESSE	Ormaing Lièges(B) Seraing(B)	1803-1955
LEYS	Lebbeke(B) Basrode(b) Valenciennes	1830-1992
MERCHIER	Quiévrecchain St omer (62) Quiévrain(B)	1877-1973
MERESSE	Neuville/Escout Sebourg Lens Valenciennes Etrun(62)	1782-1992
PACCOU	Quiévrecchain SaintOmer(62)	1880-1969
PANNEQUIN		1875
SIMEON	Floheq(B) Ghlin(B) Valenciennes Arzin SaintSaulve	1732-1993
STORET	Quiévrain(B)	1823-1932
TRINEZ	Lestrem(62)	1862
VITTU	Ormaing Lens(62) Mazingarbe(62) NeuveChapelle(62)	1872-1969

LISTE ECLAIR DE M DUVAL Jacques		AGFH N° 608
BASSELIER	Binche	1775-1897
BOUILLET	Beaumont, Binche	1768-1833
BURY	Binche, Morlanwelz	1791-1921
CANIVET	Morlanwelz, Rouveroy	1724-1913
CROMBEEN	Marchienne-au-Pont, Serscamp, Forest	1778-1938
DUJARDIN	Mons, Morlanwelz	1756-1878
DULIERE	Morlanwelz	1810-1890
DUVAL	Morlanwelz, Mt.Ste Aldegonde Solre-St Gery, Clermont (prov.de Namur)	1786-1962'
GARNIER	Reveillon (51-F) St Maur des Fossés (94)	1815-1879
HERMANT	La Hestre, Morlanwelz, Hougeng-Goeignies	1780-1888
IMBERT	Binche, Mont Ste Aldegonde, Bergères s/Montmirail (51-F) Reveillon, Le Vezier(F)	1813-1931
MINE	Carnières, Morlanwelz, Ernage, Rosières Cortil-Noirmont, Overijse	1781-1952
ROUSSEAU	Papignies, Marchienne A.P., Jumet	1775-1856
THIRION	Cortil-Noirmont	1777-1858
WILLAME	Morlanwelz	1774-1934

LISTE ECLAIR DE M POL NICOLAS		AGFH N° 605
POL	WASNES AU BAC / ANICHE / AUBERCHICOURT	1986 - 1985
DORDAIN	PALLUEL (62)	1728 - 1964
KULCZAK	DALKI (Pologne) / BORNING (Allemagne) / ECAILLON -	1865 - 1943
KUBIAK	NAGRODOVICE (Pologne) / ECAILLON -	1869 - 1966
CLIQUET	ROUCOURT / AUBERCHICOURT / LEWARDE	1627 - 1962
LENNE	LEWARDE / ROUCOURT / AUBENCHEUL AU BAC	1762 - 1902
JOUVENEL (LE)	LILLE / GOEULZIN / ROUCOURT	1802 - 1986
DUVINAGE	ROUCOURT / GOEULZIN / LEWARDE	1821 - 1936
TANGUY	LETREVOUX (29) / QUIMPERLE (29) / LILLE	1824 - 1986
JAQUEN	TREMEVEN (29)	1811 - 1931
GOMETZ	HESDIN (62) / CALONNERICOURT (62) / MAZINGARBE	1815 - 1945
MONNIER	CALONNERICOURT (62)	1845 - 1930
VILAIN	FRESNES / ESCAUT / CONDEZ / WAME (Bel) (HAME?)	1704 - 1962
CHARLIER	FRESNES / ESCAUT / JUMET (Bel) / MONS (Bel)	1725 - 1918
DUFOND	FRESNES / ESCAUT / CONDE / ESCAUT / RONCO	1743 - 1977
DERNONCOURT	FRESNES / ESCAUT / ESCAUT PONT	1697 - 1936

LISTE ECLAIR DE M ^{me} GUITARD GENEVIEVE		AGFH N° 568
BUISSON	LE VIGEN (87)	1735 - 1887
CAULIER	ATTICHES	1678 - 1873
CHABRETOU	MEILHAC (87)	1750 - 1850
COLMONT	CAMBRAI - PARIS (12 ^e)	1876 - 1948
CREPIN	NOYELLES LES SECLIN	1723 - 1896
DES BORDES	NEXON (87) SAVIGNAC (87) - ST MARTIN LE VIEUX (87)	1746 - 1869
GRENIER	NEXON (87) - FLAVIGNAC (87)	1767 - 1824
GUILLOT	FLAVIGNAC (87) ST MAURICE LES BROUSSES (87)	1753 - 1947
GUITARD	LE VIGEN (87)	1777 - 1993
HARDUIN	CAMBRAI	1845
LHERMITTE	NOYELLES LES SECLIN	1783 - 1859
LIBER	NOYELLES LES SECLIN	1821 - 1948
MANOUVRIER	CAMBRAI - ST MAIXENT L'ECOLE (79)	1879 - 1923
METADIER	LIMOGES (87) BOISSEUIL (87)	1762 - 1887
VILATTE	LE VIGEN (87)	1727 - 1825

LISTE ECLAIR DE M ^{me} LEGRAND Jeannine Née BLANCHON		AGFH N° 618
LALOEUF	Crozon 36 La Chatre 36 St Denis 93	1994 ; 1746
ROLLIN	Chateaufumeillant 18	1981 . 1844
BONTEMPS		1925 . 1808
LAUDE	St Denis 93 SOLESMEs 59	1994 . 1832
DRUESNE	Solesmes 59	1916 . 1810
RENEAUX		1919 . 1761
DEUDON	 Saulzoir 59	1927 . 1795
BLANCHON	St Denis 93 Nogent le Retrou 28	1994 . 1757
OUDIN	Conflans sur seine 51	1909 . 1750
BERNARD	Dieppes 76 Oust -Marest 80	1901 . 1779
LEFORT	Dieppe 76 EU 80	1910 . 1778
CORNE	Dole 39 Serres les Sapins 25 39	1962 . 1760
BERTHOD	Dole 39 Chemaudin 25	1940 . 1757
PAILLARD	Dole 39 Gevry 39	1986 . 1746
BOITET	Dole 39	1939 . 1773

2^{eme} Mariage LEGRAND X BLANCHON Jeannine

LISTE ECLAIR DE M ^{me} LEGRAND Jeannine		AGFH N° 618
LEGRAND	Achicourt	1994 . 1650
PETIT	Achicourt	1941 - 1676
DORET	Lesquielle st Germain 02	1915 - 1811
BOURBONNEUX	Noisy sur oise 95	1899 - 1809
LETELLIER	Asnieres sur oise 95 Coye la Foret 60	1994 . 1681
QUENET	Asnieres sur Oise; Viarmes 95	1924 - 1735
ROTY		1924
LETELLIER		1907 - 1668
BLANCHON	St Denis 93 Nogent le retrou 28	1994 - 1755
OUDIN	Conflans sur seine 51	1909 - 1750
BERNARD	Dieppe 76 Oust -Marest 80	1901 - 1779
LEFORT	Dieppe 76 EU 80	1910 - 1778
CORNE	DOLE 39 Chemaudin 25 Serres les Sapins	1986 - 1760
BERTHOD	Chemaudin 25 Dole 39	1940 - 1757
PAILLARD	Gevry 39 Dole 39	1986 - 1746
BOITET	Dole 39	1939 - 1773

LISTE ECLAIR DE M. Daniel DUBOIS		AGFH N° 587
BERTIAUX	PÂTURAGES (B) JEMAPPES (B)	1828 - 1866
BIREMBAUT	BULLY LES MINES (62) HERSIN-COUPIGNY (62) STAMAND LES EAUX	1752 - 1972
BURIEZ	BULLY LES MINES (62) HERSIN-COUPIGNY (62) GRENAU (62) NOEUX LES MINES (62) VERQUIGNEUL (62)	1696 - 1984
DAMME	BULLY LES MINES (62) HORNU (A) THULIN (B) AUDREGNIES (A)	1782 - 1926
DELAUNOIS	BULLY LES MINES (62) JEMAPPES (B)	1805 - 1937
DENEUBOURG	STAMAND LES EAUX	1752 - 1833
DUBOIS	BULLY LES MINES (62) LIEVIN (62) GRENAU (62) MAZINGARBE (62) JEMAPPES (A) BAUDOUR (B)	1718 - 1983
EGRISE	JEMAPPES (B)	1777 - 1814
FAUCON	AIRE SUR LA LYS (62) CREQUES (62) MERCK ST LIEVIN (62)	1715 - 1818
HOUE	STAMAND LES EAUX	1738 - 1824.
HUCHETTE	ENQUIN LES MINES (62) ERNY ST JULIEN (62) NECHENEL (62) FONTAINE LES HERMANES (62)	1719 - 1838
PHILIPPE	HORNU (B) BAUDOUR (B) POMMEROEUL (A)	1793 - 1874
PILETTE	STAMAND LES EAUX - HERSIN-COUPIGNY (62)	1795 - 1944.
PINCHON	NOEUX LES MINES (62) LAOURSE (62) BEUVRY (62) FESTUBERT (62) LA COUTURE (62)	1681 - 1886
PLUMAT	HORNU (B) QUAREGNON (A)	1801 - 1902
VACHAUDEZ	MAZINGARBE (62) BULLY LES MINES (62) BOUSSU (A)	1787 - 1910.

LISTE ECLAIR DE Mme DUBOIS-STRADY Claudine AGFH N° 587		
BOCQUILLON	GAUCHIN-VERLOING (62) SAINS EN GOHELLE (62) STPOL/TERNOISE (62) MAISNIL LES RUITZ (62)	1735 - 1991
BOULANGUIEZ	?	
BRIQUE	VXCONDE - HERGNIES	1737 - 1889.
COLLEATTE	BUIRE/ANCRE (80)	1801 - 1889
COTTE	BUIRE/ANCRE (80)	1819 - 1896
DOUILLY	MONCHY-CAYEUX (62) WAVRANS/TERNOISE (62) HERNICOURT (62) SAINS EN GOHELLE (62)	1775 - 1919
DUBOIS	WAREMMES - LILLE - LIEVIN (62)	1704 - 1936
LECOURT	LILLE - LOMME - ARMENTIERES - LIEVIN (62)	1770 - 1936
LEMAIRE	ILLIES - VERQUIN (62) SAINS EN GOHELLE (62) BRUAY EN ARTOIS (62)	1817 - 1934.
LIETARD	HERGNIES - VXCONDE - RAISMES	1712 - 1895
ROBAIL	MONCHY-CAYEUX (62) HERNICOURT (62)	1713 - 1838
ROGER	SAINS EN GOHELLE (62) BUIRE/ANCRE (80) HERNICOURT - L'ABBE (80)	1770 - 1925
STRADY	ELLIGNIES (B) VXCONDE - SAINS EN GOHELLE (62) MAZINGARBE (62) BULLY LES MINES (62)	1723 - 1989.
TONNEAUX	CONDE/ESCAUT	An xii
VAQUETTE	BUIRE/ANCRE (80) DERNANCOURT (80) LALLAIN - SAINS EN GOHELLE (62)	1824 - 1970
VASSEUR	GAUCHIN-VERLOING (62) STPOL/TERNOISE (62)	1665 - 1860

LISTE ECLAIR DE M ^r Claude CAILLE		AGFH N° 272
BERTIN	Saint Maxent (80)	1834 - 1994
BRASSEUR	DOUALERS.	1735 - 1881
CAILLE	PRISCHES.	1772 - 1994
CHAMBAULT	PARIS M ^r . S ^t MAXENT (80) OISEMONT (80)	1861 - 1994
CONTESSÉ	GRAGON - FOURMIE	1844 - 1895
CUVELLIER	HUPPY - (90) S ^t MAXENT (80)	1845 - 1954
GALHAUT	S ^t MAXENT (80)	1859 -
GUERIN	FORGES - (Belgique) S ^t RÉMY. FOURMIES	1815 - 1899
MEIGNEIN	EGRVILLE - (Seine et Marne)	1836
MELLIER	HUPPY (90)	1845 -
MEURANT	VIRELLES - (BELGIQUE) S ^t RÉMY	1810 - 1844
ROGER	TRELON - PARIS 19 ^e	1776 - 1935
VERIEN	EGRVILLE (Seine et Marne) PARIS.	1859 -

LISTE ECLAIR DE M ^r CHATELAIN Georges		AGFH N° 583
BACHELIN	MARIGNY L'EGLISE (58)	1797 - 1919
BOUESNARD	CORSEUL (22)	1709 - 1962
BREHINIER	TRAMAIN (22)	1755 - 1893
CHATELAIN	DUN LES PLACES - BRASSY-MONTSAUCHE (58)	1745 - 1959
GOPPIN	DUN LES PLACES (58)	1807 - 1964
JONQUET I	GERPONVILLE (76) VAUX-CORSEINE (78)	1833 - 1924
JONQUET II	- d° - - d° -	1860 - 1919
LANCEREAU	recherches en cours dans (59)	
LARDIN	VAUCOULEURS (55)	1810 - 1938
LÉTExIER	CORSEUL (22)	1721 - 1890
LUCAS	CORSEUL - QUEVERT (22)	1699 - 1992
PETIT	BULLIGNY (54)	1841 - 1886
POTTIER I	FONTAINE AU BOIS (59) QUEVERT (22)	1749 - 1959
POTTIER II	FONTAINE AU BOIS (59)	1749 - 1883
VALLADE	JAVERLIHAC-LUSSAS-NONTRON (24)	1845 - 1873
branche maternelle de LANCEREAU	recherches en cours dans (59)	

ENTRAIDE

Conseils pour faciliter le travail de composition et de mise en page de cette rubrique :

- ne traiter qu'une seule question ou réponse par feuillet 21x29,7
- écrire lisiblement (ou mieux dactylographier) tous les noms propres en lettres capitales
- dater et signer chaque feuillet avec rappel des nom, adresse et référence d'appartenance à une association généalogique française ou étrangère.

Pour chaque question :

- adresser en deux exemplaires (un pour le responsable de la rubrique, l'autre pour le chercheur)
- titrer par le patronyme et/ou le nom de la localité
- préciser le lieu géographique pour la recherche d'un patronyme
- joindre une enveloppe vierge et deux timbres pour la réponse

Pour chaque réponse :

- rappeler le titre et le numéro de la question

CETTE RUBRIQUE N'EST OUVERTE QU'A DES ECHANGES BENEVOLES ENTRE MEMBRES D'ASSOCIATIONS GENEALOGIQUES, ELLE NE PEUT FONCTIONNER QU'AVEC LE CONCOURS DE TOUS.

QUESTIONS

94/165 BERTIN - MAILLET (Bruay sur Escaut)

Rech. x de BERTIN Emmanuel Jos. et MAILLET M. Elanie avant 1828 vers Bruay sur Escaut.

Robert BERTIN (G.Touraine 144)

94/166 BOYER (Liège ?)

Rech. ts rens. et asc. de BOYER Ferdinand Pierre °Liège 11-07-1876.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/167 BRANCOURT (Leherie la Vieville- Villers le Sec -02)

Rech. asc. de BRANCOURT Jean Louis °Villers le Sec (02)+Leherie la Vieville(02)04-04-1853 à 63ans.

Louise DESPINOY (AGFH 552)

94/168 BUISSERET LEFEBVRE (Avesnes sur Helpe)

Rech. asc. de BUISSERET Charles Jos. x Avesnes sur Helpe 08-01-1757 à LEFEBVRE M. Magdeleine.

Pascal MOGET (AGFH 625)

94/169 CAUDOUX - BOULOGNE (Saint Amand les Eaux)

Rech. ts rens.(°,x,+ et asc.)du couple CAUDOUX J.Baptiste Louis Jos. °Saint Amand 04-03-1825 et de BOULOGNE Augustine °St Amand 22-10-1826, y x 01-12-1852.

Alain CAUDOUX (AGFH 636)

94/170 CAUDRON ou CODRON (Valenciennes?)

Rech. acte de + et x de CAUDRON ou CODRON M.Catherine Jos.,blanchisseuse à Valenciennes,°ca 1774 à Valenciennes ?,épouse de GIVERT J.François °Anzin +Valenciennes07-05-1822,demeurant à Valenciennes mère de GIVERT Louis Jos. °Valenciennes 01-06-1807.

Catherine GIVERT (AGFH 616)

94/171 CHARTIER (Thuin - B)

Rech. asc. de CHARTIER Adolphine °Thuin (B) 06-12-1841.

Yolande MARAIS (AGFH 582)

94/172 COLLET - LACHMAND (Le Cateau ?)

Rech. + de COLLET M. Josèphe °Le Cateau 04-09-1720, y x 15-10-1743 à LACHMAND J. Pierre.

Maryse PUEL (AGFH 389)

94/173 COQU - WATTIAU (Jollain - B?)

Rech. °, x, + et asc. du couple COQU Auguste Jos. et WATTIAU M. Rose +Tournai(B)1921 d'où M. Aimée °Jollain 03-08-1868, +Tournai(B)17-01-1897, x ? à LESUR Emile °Hasnon 09-04-1859, +Tournai 25-07-1921

Colette CARLIER (AGFH 578)

94/174 DALLE - PAYEN (Anzin - Valenciennes)

Rech. °, +, x et asc. de DALLE ou DALLÉ DAILLEZ °Valenciennes(peut-être St Vaast là Haut)ca 1795 et de PAYEN Adélaïde Jos. °Anzin ca 1796.

Raymond BULION (AGFH 113)

94/175 DELCOURT - MENTION (Valenciennes)

Rech. asc. de DELCOURT Anne Jos. °Valenciennes(St Nicolas)01-10-1723, +Bruay sur Escaut 23-08-1793 x Valenciennes(St Jacques)06-08-1748 avec BUCHEZ Thomas Jos., xx Bruay/Escaut 06-05-1764 avec PELTIER J. Baptiste, fille de Louis et MANTION M. Elisabeth.

Catherine BUCHEZ (AGFH 498)

94/176 DELOFFRE (Louvignies -Le Quesnoy)

Rech. asc. de DELOFFRE Alexandre °Louvignies-Quesnoy 10-08-1722, y x 11-04-1752 avec RICHARD Catherine °Louvignies-Quesnoy 19-01-1727.

Maurice MORIAUX (AGFH 633)

94/177 DESMET - DUCHATELET (Tournai - Orcq - B)

Rech. °, x, + et asc. du couple DESMET Augustin Jos., cultivateur, faubourg de Lille, Tournai(B) et de DUCHATELET Henriette Jos. °Orcq(B) 19ème siècle.

Colette CARLIER (AGFH 578)

94/178 DESMONT - DUCHAT(T)EAU (Hasnon - Wallers)

Rech. ts rens. (°, x, + et asc.) du couple DESMONT Théodore °Hasnon ..-05-1814 , y x 10-01-1845 à DUCHATTEAU Catherine °Wallers 25-05-1822.

Alain CAUDOUX (AGFH 636)

94/179 DESPINOY (Quesnoy)

Rech. ts rens. (°, x, + et asc.) sur DESPINOY Jacques Philippe François, échevin du Quesnoy XVIIème XVIII ème siècle? époux de DEROMBIES M. Angélique.

Louise DESPINOY (AGFH 552)

94/180 DESPINOY (Aulnoy les Valenciennes)

Rech + de DESPINOY Henri Jos. °Aulnoy lez Valenciennes 17-01-1831 et + de DESPINOY Louis °Aulnoy lez Valenciennes 14 Fructidor an 13.

Louise DESPINOY (AGFH 552)

94/181 DUBAIL - DERESMES (Dompierre)

Rech. ts rens(°, +, asc. témoins) sur le couple DUBAIL François et DERESMES A... de la paroisse de Dompierre, x 25-01-1679(au Sart 02) témoins Nicolas PAINDAVOINE, A.M. LEGRAND. d'où Jacques °18-12-1679.

Jacques DUBAIL (AGFH 579)

94/182 DUBAIL - GILLET (Sénéffe -B)

Rech. desc. du couple DUBAIL Léandre Adolphe et de GILLET Sophie x Sars Poteries 25-01-1842, descendance à Sénéffe (B).

Jacques DUBAIL (AGFH 579)

94/183 DUBAIL (Sars -Poteries)

Rech. x et témoins si possible de 1°) DUBAIL Sophie °?ca 1843, +Sars 25-01-1907, x ca 1860 à LANGLOIS Arsène °?1839 ; - 2°) DUBAIL Augustin °ca 1852 Sénéffe(B) x? à?(30ans da acte du 27-03-1883, domicilié à Sars. - 3°) DUBAIL Anna Nelly °Sénéffe 1858, x Sars 24-10-1878 à SOUDART Alexandre, verrier fils ? . - 4°) DUBAIL Léandre Omer °Sénéffe ca 1851-54, x Sars 08-09-1880 à LAMBOT Lina °Grandrieu? 5°) DUBAIL Jos. Omer °Fontenelle 1829, fils de François Frédéric et de MANESSE M. Jos., +Sars Poteries 13-01-1903, rentier veuf de Joséphine HENRI.

Jacques DUBAIL (AGFH 579)

94/184 DUHEM - DANBRIN (Saint Amand les Eaux)

Rech. ts rens.(°, x, + et asc.) du couple DUHEM Alphonse et DANBRIN Bernardine, x St Amand 18-08-1862

Alain CAUDOUX (AGFH 636)

94/185 DUPRET - DESAUX (Maulde- 59)

Rech. °, x, + et asc. du couple DUPRET J. Baptiste et DESAUX M. Agnès °ca 1708, + Vieux Condé 08-12-1788 d'où DUPRET J. Baptiste °Maulde ca 1766.

Jean Claude ALLARD (AGFH 595)

94/186 DUSSART - LOBERT (Anzin)

Rech. x avant 1829 vers Anzin de DUSSART J.Baptiste et LOBERT Sophie.

Robert BERTIN (G.Touraine 144)

94/187 FLAMME - CHARLEZ(T) (Saint Amand les Eaux)

Rech. ts rens.(°,x,+ et asc.) du couple FLAMME J.Baptiste et CHARLEZ Marguerite,+ 28-03-1870
x St Amand 18-03-1845.

Alain CAUDOUX (AGFH 636)

94/188 GLAISE - (LE)GLAY -(Rhumillies)

Rech. asc. de GLAY Cornélius x Rhumillies 18-06-1704 RINEZ Caroline(Carola).GLAY Cornélius y +14-12-1710,fils d'Antoine +Rhumillies 16-06-1709.

Maurice MORIAUX (AGFH 633)

94/189 GOFFART (Bruay sur Escaut)

Rech. lieu ° et asc. de GOFFART Rosalie Jos., cabaretière à Bruay/Escaut, °ca 1807, x à WATRIN J.Baptiste, maréchal-ferrant, +Bruay/Escaut 24-11-1874.

René LAUT (AGFH 385)

94/190 GOUTIERE (Anzin)

Rech. ts rens. et asc. de GOUTIERE Joséphine °Anzin 25-05-1809, y + 21-09-1872.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/191 HENTON (Tournai- Péruwelz -B)

Rech. ts rens. sur patronyme HENTON sur les communes de Tournai, Péruwelz et environs.

Colette CARLIER (AGFH 578)

94/192 HERBE (Tournai ? -B)

Rech. + de HERBE Marie °Tournai 07-12-1851, y x 28-11-1870 à QUEVAUVILLERS Louis Alphonse, fille de Donat Philippe °Tournai 16-02-1831, +?, x Tournai 30-06-1856 et de DEROUBAIX Julie °Tournai 26-01-1833 ainsi que asc. des parents.

Geneviève DEMY (CGO 3030)

94/193 LOURDEQUIN (Anzin)

Rech. ° et asc. de LOURDEQUIN M. Jeanne +Anzin 16-08-1772, x Valenciennes 30-01-1707 à RUFFIN Pierre.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/194 KOSLOWIEZ - QUEVAUVILLERS (Tournai?)

Rech. x de KOSLOWIEZ Stanislas et de QUEVAUVILLERS Irma Cécile Louise °Tournai(B)18-08-1871.

Geneviève DEMY (CGO 3030)

94/195 LACQUEMENT - DESMOUSTIERS (Rosult ,région de Landas)

Rech. °, x et asc. de LACQUEMENT Antoine Jos.)ca 1822 et de DESMOUSTIERS Angélique °ca 1820 d'où LACQUEMENT Antoine Jos., ouvrier-mineur °Rosult 15-07-1850.

Raymond BULION (AGFH 113)

94/196 LALOYEAU(X) (Lallaing et environs)

Rech. ts rens. sur x de LALOYEAU Dominique et SENECHAL M. Anne ca 1683 d'où M. Agnès °Lallaing ca 1683, x entre 1700 et 1721 avec GOURDIN Philippe.

Laurent FRAQUET (AGFH 566)

94/197 LAMENDIN - BATONNIER (Valenciennes?)

Rech. x Valenciennes ? Anzin ? av. 1730 entre LAMENDIN Olivier Mathieu et BATONNIER M. Jos. d'où au moins 5 enfants °Bruay de 1730 à 1740. On retrouve par. et mar. d'enfants de ce couple des BATONNIER d'Anzin et de Valenciennes. Olivier LAMENDIN étant °ca 1690, il avait peut-être été marié auparavant.

Laurent FRAQUET (AGFH 566)

94/198 LAVIGNE - MOMBELLE (Hasnon)

Rech. ts rens.(°,x,+ et asc.) du couple LAVIGN Pierre François x Hasnon 03-12-1833 à MOMBELLE M. Aimée °Hasnon 20-06-1814.

Alain CAUDOUX (AGFH 636)

94/199 LEBLAN (Condé, Mortagne ?, Hergnies ?)

Rech. ts rens. sur LEBLAN Jean x à FLAMENT Albertine av 1706 d'où LEBLAN M. Jos. °ca 1706, Condé 09-12-1731 avec HAINAUT Jean.

Laurent Fraquet (AGFH 566)

94/200 LEFEBRE (Mons en Pévèle)

Rech. ts rens.(°,x,+ et asc.) sur LEFEBRE Emilie °Mons en Pévèle ca 1807, +1897, épouse de ROGEZ J.Bap.

Jacques DAMASSE (AGFH 601)

94/201 LEJEUNE - LOISIAU (Maulde - 59)

Rech. °, x, + et asc. du couple LEJEUNE J. François et LOISEAU Brigitte °ca 1709, +Vieux Condé 23-01 1779 d'où LEJEUNE M. Jos. °Maulde ca 1752.

Jean Claude ALLARD (AGFH 595)

94/202 LEMOINE - BERNARD (Avesnes sur Helpe)

Rech. x et asc. du couple LEMOINE Barthélémy Jos. °Avesnes sur Helpe 16-09-1773 et de BERNARD Jeanne Thérèse.

Pascal MOGET (AGFH 625)

94/203 LEMOINE - DOUSIES (Avesnes sur Helpe)

Rech. asc. du couple LEMOINE guillaume °Avesnes sur Helpe 09-08-1724, y + 14 Thermidor 12, y x 12-08-1749 à DOUSIES M. Jos °Avesnes sur Helpe 01-02-1723, y + 19 Ventose 12.

Pascal MOGET (AGFH 625)

94/204 LEROY (Paris)

Rech. ° de Leroy Héliabeth °ca 1826, abandonnée à l'assistance publique sous le n° 4314, à Paris.

Gérard ANTOINE (AGFH 393)

94/205 LESUR - PICQUET (Hasnon)

Rech. ts rens. sur enfants du couple LESUR André François (1815-1892) et PICQUET Henriette (1821-?) cultivateurs à Hasnon, un enfant connu Emile.

Colette CARLIER (AGFH 578)

94/206 LETHIEN DUBRULLE (Fresnes sur Escaut)

Rech. asc. du couple LETHIEN Pierre Jos. °Fresnes 09-02-1786, y + 19-10-1824 et de DUBRU(I)LLE M. Jos. x avant 1825 ss doute environs de Fresnes d'où LETHIEN Rosalie °Fresnes 01-06-1825.

Jean Claude ALLARD (AGFH 595)

94/207 MARTELEUR - MOREAU (Goognières - B)

Rech. ts rens. (°, +, x et asc.) sur le couple MARTELEUR Nicolas °Goognières (B) 1874 et de MOREAU M. Ema °Chateau Renault 1885.

Yves Christian KOPP (AGFH 591)

94/208 MOREAUX - VITOU (Beauvois)

Rech. asc. de MOREAU Michel °ca 1661, +Beauvois 11-10-1727, x à VITOU Catherine °Fontaine au Pi r +Beauvois 07-03-1741.

Maurice MORIAUX (AGFH 633)

94/209 PHILIPPE (Curgies)

Rech. ts rens. et asc. de PHILIPPE Pauline °Curgies 22-05-1839.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/210 PIERQUIN - GOULARD (Région de Denain à Vieux Condé)

Rech. ° de PIERQUIN Charlotte Céline et °, x, + asc de ses parents PIERQUIN Pierre Jos. et de GOULARD Charlotte Adélaïde +Denain 10-04-1894 (dans son acte de +, il est mentionné "née à Vieux Condé"; cette personne ne semble pas être attestée dans les tables décennales de Vieux Condé.

Raymond BULION (AGFH 113)

94/211 PRISSETTE - PRISSETTE (Cartignies)

Rech. asc. de PRISSETTE Jean Jos. °ca 1682 +Cartignies 03-11-1737, x avant 1710 à Cartignies avec DUBOIS M. Anne.

Maurice MORIAUX (AGFH 633)

94/212 QUEVAUVILLERS - MIDAVAIN (Tournai - B)

Rech. ts rens. (°, +, x et asc.) du couple QUEVAUVILLERS Louis Jos. et de MIDAVAIN Cécile Catherine d'où QUEVAUVILLERS Louis Alphonse °Tournai (B) 30-09-1849.

geneviève DEMY (CGO 3030)

94/213 ROBERT (E) (Condé , Blaton (B) Péruwelz (B)

Rech. ts rens. ° et + sur ROBERT (E) M. Louise °Condé? ca 1682 x 22-02-1707 avec QUERSON ou CRESSON Louis, xx Condé 11-11-1721 avec SAROT Adrien °Blaton (B) ca 1698 d'où SAROT J. Baptiste °Condé 26-10-1726
Rech. conf. que ROBERT M. Louise pourrait être tante et marraine d'une autre ROBERT M. Louise °ca 1697 fa de ROBERT André et BARIGANT M. Anne, x Péruwelz (B) 13-07-1721 avec HAINAUT Augustin, xx Péruwelz 29-06-1732 avec SAROT J. Baptiste °Blaton 19-12-1700, frère d'Adrien précité.

Laurent FRAQUET (AGFH 566)

94/214 RUFFIN (Anzin)

Rech. ° et asc. de RUFFIN Louise +Anzin 16-02-1811, y x 10-08-1790 avec GOUTIERE Michel.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/215 VALENCIENNES - SAINT VAAST LA HAUT

Rech. rens. sur le faubourg Saint Vaast là Haut ,route d'Aubry n°section du sud et le faubourg St Vaast là Haut n°49 des 37 Cantons du Nord.Est-ce que ce sont des corons?Je retrouve bon nombre de personnes ayant eu ce genre d'adresse et mineurs de profession.

Catherine GIVERT (AGFH 616)

 LES QUESTIONS RECUES AVANT LE 01-09-1994 SONT PARUES.SI CE N'EST PAS LE CAS VEUILLEZ RENOUVELER VOTRE QUESTION EN INDIQUANT" RAPPEL".

REPONSES

94/R87 BEAUMONT (Question 94/52)

- 2 BEAUMONT Nicolas °Péruwelz(B) 06-03-1747,x Bruay sur Escaut 26-06-1773
- 3 MORTUAIRE M.Rose °Bruay/Escaut 18-10-1752(xxBruay15-09-1789 avec COCHOIS J.François d'Anzin)
- 4 BEAUMONT André °Péruwelz 12-02-1723,y +09-12-1794,y x 02-05-1746
- 5 RENARD Catherine Jos. °Péruwelz 23-11-1725,y + 11-08-1809
- 6 MORTUAIRE Jean Jos. °Onnaing ca 1716,+ Bruay 23-07-1753
- 7 PATINIEZ M.Angélique °Bruay 17-04-1724,y + 26 Messidor 10
- 8 BEAUMONT J.Martin +Péruwelz 25-02-1734,y x 14-04-1722
- 9 FATRE M.Florence °Péruwelz 03-05-1696
- 10 RENARD J. Baptiste +Péruwelz 13-02-1748
- 11 YOCO M. Magdeleine +Péruwelz 11-10-1768
- 12 MORTUAIRE J.François x à 13 LELEU M. Jos.
- 4 PATINIEZ Raphaël x Bruay 16-06-1716 à 15 DUPONT M. Michelle
- 18 FATRE Adrien xPéruwelz 29-01-1693 à 19 MONNE Marguerite
- 30 DUPONT Charles x à 31 PODEVIN Jacqueline

Michèle BURY (AGFH 136)

94/R88 BERNIER (Question 94/76)et Question 94/209)

- 2 BERNIER François °Sebourg 30-12-1834 x à 3 PHILIPPE Pauline °Curgies 22-05-1839
- 4 BER François °26-04-1804 x à 5 DESOCLE Hyacinthe °en 1804
- 6 PHILIPPE Charles °en 1812 x à 7 DERBAIX Camille) en 1814.

Francis VOSSAERT (AGFH 617)

94/R89 BUISSERET - LEFEBVRE (Question 94/168)

- 1 BUISSERET André Jos. °Avesnes sur Helpe 31-01-1772
- 2 BUISSERET Charles Jos. °Avesnes sur Helpe 28-11-1727,y +29 Floréal 11,y x 08-01-1757
- 3 LEFEBVRE M. Madeleine + Avesnes sur Helpe 21 Ventose 2
- 4 BUISSERET Philippe Jos. x Avesnes/Helpe 03-07-1708,y + 01-10-1733
- 5 LEDOUX M.Agnès +Avesnes/Helpe avant 1757
- 6 LEFEBVRE André Jos. + après 1774,x à 7 LIENARD M.Marguerite +Avesnes/Helpe 19-06-1774
- 10 LEDOUX Bertrand x à 11 SABOT Jeanne

Michel BURY (AGFH 136)

94/R90 COLLET(Question 94/172)

- 1 COLLET Marie Jos. +Le Cateau (St Martin)29-09-1760,y xx 30-11-1752 avec WATREMEZ Robert(fils de Robert et COUTURIER M. Anne)
- 2 COLLET Jean °ca 1691,x Le Cateau(St Martin) 16-05-1712,xx 14-04-1744 avec BOURSIER Geneviève veuve de SENAUX J.Baptiste.
- 3 BASQUIN M.Madeleine °Le Cateau (St Martin)22-03-1690,y + 25-11-1739
- 6 BASQUIN Michel x à 7 ROCHE Catherine

Claude MOREAU (AGFH 256)

94/R91 CHARTIER (Question 94/171)

- 1 CHARTIER Adolphe °Thuin(B) 06-12-1841,y x 07-06-1860 à GALEZ François
- 2 CHARTIER Philippe Jos. °Thuin 13-01-1809,y + 14-01-1886,x Lobbes(B) 06-01-1836
- 3 MARECHAL M.Charlotte °Lobbes 11-01-1815
- 4 CHARTIER Nicolas Jos. °Thuin 13-08-1780,y x 21-07-1806
- 5 DAGNELIE Joséphine °Thuin 24-11-1777,y + 08-07-1862
- 6 MARECHAL François Thomas °Fontaine Valmont 23-02-1780,+Lobbes 11-01-1845,y x 9 Floréal 13
- 7 TIERCEZ M.Thérèse Victoire °Lobbes 07-09-1782,y + 11-03-1859
- 8 CHARTIER Nicolas °Thuin 06-12-1737,y + 29 Ventose 10,y x 11-04-1763 à 9 WIART M.Thérèse
- 10 DAGNELIE André Jos. x Thuin 31-05-1773
- 11 GUISBAIN Catherine °Mont Ste Geneviève 14-04-1750,+ Thuin 26-04-1822
- 12 MARECHAL Charles Nicolas °La Fère(F),+Fontaine Valmont 11-07-1835
- 13 LECOCQ Angélique +Fontaine Valmont 02-04-1839
- 14 TIERCEZ André +Lobbes 09-04-1817,y x 27-09-1779
- 15 ROCHEZ M. Rose °Lobbes 09-12-1748,y + 30-11-1829
- 16 CHARTIER Pierre Jos. x à 17 POTTIER Catherine
- 22 GUISBAIN Jean x Mont Ste Geneviève 20-02-1748 à 23 QUERIAU Anne Marie
- 26 LECOCQ Hubert
- 28 TIERCET Jean x à 29 PERLOT Marie
- 30 ROCHEZ Ursmer François °Lobbes 24-02-1713,y + 17-03-1782,y x 20-04-1739
- 31 DUCROQUET Anne Marie °Lobbes 05-04-1718, y + 11-10-1779
- 60 ROCHET Gilles x Lobbes 08-05-1712 à 61 CHARLE M. Catherine
- 62 DUCROQUET Richard x à 63 MARY M. Jeanne

Michèle BURY (AGFH 136)**94/R92 DALLE - PAYEN (Question 94/174)**

- 3 PAYEN Adélaïde °Anzin 6 Nivose 4
- 6 PAYEN Nicolas ,marchand,originaire d'Avesnes,x Anzin 27-11-1792
- 7 COCHON Scholastique ,veuve de DEHOVE J.François+Anzin 12-01-1790
- 12 PAYEN J.Nicolas x à 13 RAQUEZ M. Jeanne
- 14 COCHON J.Baptiste originaire de Préseau,+Anzin 20-07-1782 à 53ans,x Beuvrages 27-07-1762
- 15 DUFOUR M.Françoise originaire de Sebourg

Michèle DEGAND (AGFH 61)**94/R93 DELCOURT - MENTION (Question 94/175)**

x Valenciennes 08-05-1721 de DELCOURT Louis ,veuf de Catherine De BEUCQ avec MANTION(MENSION)Elisabeth + Valenciennes(St Nicolas) 26-02-1741.

Monique LEFIN (AGFH 433)**94/R94 DUBAIL (Question 94/ 23-Complément 94/R16)**

DUBAILLE Louis x RICHEZ M.Louise d'où J.Baptiste °1754 x PILLET M. Madeleine Aldegonde tous 2 de Féchain.

Hervé HARDUIN (AGFH 420)**94/R95 DUPRET -DESAUX (Question 94/185)**

- 1 DUPRET J.Baptiste °Maulde 24-06-1765
- 2 DUPRET J.Baptiste °Rosult 24-01-1745 non mariés
- 3 DESSAUX M. Agnès °ca 1708,+ Vieux Condé 08-12-1788
- 4 DUPRET J.Baptiste °Rosult 24-06-1699,y + 24-09-1770
- 5 PLUMECOCQ M. Catherine °St Amand 10-04-1701,+ Rosult 20-04-1782
- 8 DUPRET Michel °Rosult 21-06-1668, y + 24-09-1770, y x 08-05-1697
- 9 VERDAVOINE M. Françoise °Rosult 20-09-1672,y + 13-01-1740
- 10 PLUMECOCQ Mathieu x à 11 WIBAUT Jeanne
- 16 DUPRET Nicolas x Rosult 01-01-1665 à 17 BOURLET M.Madeleine +avant 1677
- 18 VERDAVOINE Toussaint +Rosult 20-12-1693,x à 19 HAILLIET Jeanne +Rosult 10-12-1697

Michel BURY (AGFH 136)**94/R96 DUSSART - LOBERT (Question 94/186)**

- 3 LOBERT Sophie °Anzin 12-11-1773
- 6 LOBERT J.Philippe +Anzin 3 Germinal 6 à 60ans x à LESPAGNOL M. Pétronille °Anzin 11-04-1737,y + 01-01-1790 à 53ans
- 14 LESPAGNOL J.François x à 15 SENEZ Antoinette +Anzin 16-04-1737 à 42ans

Michèle DEGAND(AGFH 61)

94/R97 ESTIEVENARD (Question 94/111)

- 1 STIEVENARD M. Marguerite Nathalie Jos. °St Saulve 27-10-1766,x Wi heries (B)24-04-1789
- 2 STIEVENARD Pierre Jos. x à 3 DUBUISSON M. Michelle
- 4 STIEVENARD Pierre °Wiheries(B)10-08-1688,y + 17-03-1768,y x 26-06-1724
- 5 MORNEAU Catherine °Wiheries(B)07-05-1690,y + 03-03-1728
- 8 ESTIEVENARD Baudry °Wiheries(B)08-03-1662,y + 05-12-1706,y x 13-06-1688
- 9 DESCAMPS Anne °Wiheries(B)25-11-1662,y + 30-10-1712
- 10 MORNEAU Nicolas +Wiheries(B) 22-03-1693,x avant 1684 à NOEL Jeanne +Wiheries 12-01-1724
- 16 ESTIEVENARD Nicolas +Wiheries 04-12-1687,x à 17 RICHEL Marie + Wiheries 01-01-1669
- 18 DESCAMPS Louis +Wiheries(B) 09-03-1699 x à 19 GLINEUR Marguerite.

Joël MOYAUX (AGFH 125)**94/R98 GRESSIEZ - LEMOINE (Question 94/120)**

- 2 GRESSIEZ Domiltide °Carnières 26-12-1835,y + 16-02-1913, fille-mère de François
- 4 GRESSIEZ François °Carnières 07-09-1790,y + 12-09-1849,y x 14-07-1824
- 5 PARIS Augustine °Carnières 11-10-1798,y + 04-05-1877
- 8 GRESSIEZ Michel °Carnières 28-09-1751,y + 22-07-1813,y x 16-05-1786
- 9 GAMBART M. Anne °Carnières 28-05-1762,y + 23-05-1826
- 16 GRESSIEZ André °Carnières 30-01-1721,y + 21-12-1789,y x 26-10-1745
- 17 PARINGAUX M. Elisabeth °Carnières 07-06-1715,y + 01-12-1799
- 18 GAMBART Humbert x à 19 Becaudin Françoise
- 32 GRESSIEZ Robert x à 33 GAUDELOT Catherine

Francis VOSSAERT (AGFH 617)**94/R99 GOUILLARD (Question 93/119)**

Les GOUILLARD recherchés pourraient être originaires de Mazingarbe(62) notamment GOUILLARD Hippolyte Jos. °Mazingarbe 13-05-1806,+ Bully(62) 26-11-1850.

Laurent FRAQUET (AGFH 566)**94/R100 HAUTCOEUR (Question 94/124-Complément 94/R67)**

- 11 DEBALIEUX Marie Jos. °Montrecourt ca 1716
 - 22DEBALIEUX Pierre Innocent °Solesmes 28-12-1686,+Montrecourt 27-06-1763,x ca 1711(3G637)
 - 23 REGNIER M.Marguerite °Maresches ca 1677,+Montrecourt 05-06-1759 à 82ans,veuve de DESVIGNES Pierre censière en 1710(J1366/44),imbécile en 1730(3G637)
 - 44 BANLIEU Julien °ca 1660,+Solesmes 19-08-1720 à 60ans,censier d'Emerval,x Solesmes 30-1-1680
 - 45 BANTIGNIES Marguerite °Beaurain ca 1659,+ Solesmes 11-04-1735 à 76ans
 - 46 REGNIER Claude,censier et mayeur de Maresches(J1366/238 du 10-09-1692) x ca 1675
 - 47 CANONNE M.Anne ° Gommegnies ca 1648,+Maresches 05-12-1731
 - 90 BETIGNY Valentin ,vivant à Beaurain le 09-05-1696(J1366/338)
 - 94 CANONNE Jean ,bally de Preux et Petit Wargny °St Aubert 09-01-1625,teste 03-08-1693(J1366/337)
 - 188 CANONNE Blaise,veuf de LANSELLE Péronne,mayeur de St Aubert 1637/38,+avant 1644(36H189/3493) x St Aubert 03-07-1618 à 189 MASCAULT Charlotte.
- N.B. DEBALIEUX Marie Jos. avait au moins 2 soeurs: Jeanne Jos °ca 1712 et M.Ignace °ca 1714 qui sera soeur noire à Binch(B) en 1730(3G637)

Suis descendant de REGNIER M.Marguerite et de son 1er mari DESVIGNES Pierre.

François RICHEL (AGFH 428)**94/R101 HUBERT (Question 93/232)**

x à Bruille les Marchiennes 09-05-1870 de HUBERT Louis avec LEMAIRE Rosalie.

Michèle BURY(AGFH 136)**94/102 LEFEBVRE -GENDAR (Question 94/39)**Complément 94/R27)

- 2 LEFEBVRE Jacques Etienne °Tongre St Martin 13-12-1731
- 4 LE FEVRE J. Baptiste °Tongre St Martin 15-03-1709,
- 8 LE FEVRE Jean x Tongre St Martin 24-06-1704 à 9 FEVRIER Marie

Romain DECKRENTY (AGFH 2)**94/103 LEFRANCO (Question 94/1312)**

- 2 LEFRANCO Marie °Valenciennes 31-10-1776,y + 16-05-1855,y x 09-10-1800
- 4 LEFRANCO Jean °Valenciennes (St Vaast)07-05-1716,+avant 1790,x Valenciennes(St Géry) 11-11-1760
- 5 DELSART Jeanne °Valenciennes(St Géry)09-08-1737,y (St Vaast en Ville)12-05-1790 à 52ans
- 8 LEFRANCO Pierre +avant 1760 x à 9 PETIT Christine Jos.
- 10 DELSART Pierre Jos. marchand fripier x à 11 HIANNE M. Thérèse

Archives Municipales Valenciennes

94/R104 LEJEUNE -LOISIAU (Question 94/201)

Rien trouvé sur asc. du couple LEJEUNE J.François et LOISEAU Brigitte à Maulde, mais ° de leur fille Marie Jos. ° Maulde 19-09-1751 (par: DELCROIX Michel F.-mar: WANNEZ Esther) ainsi qu'un fils Michel J. ° 03-11-1749 + 1749

Michel BURY (AGFH 136)

94/R105 LEMOINE - BERNARD (Question 94/202)

- 2 LEMOINE Barthélémy Jos. ° Avesnes sur Helpe 16-09-1773
- 3 BERNARD Jeanne Thérèse ° Avesnes sur Helpe 04-07-1768, y + 26-12-1819
- 4 LEMOINE Théodore ° Avesnes sur Helpe 21-09-1752, y x 01-08-1773
- 5 LIEZARD Rose Jos. ° Avesnes sur Helpe 09-06-1751, y + 02-05-1808
- 6 BERNARD J. Baptiste ° Avesnes sur Helpe 19-08-1737, y x 14-06-1762
- 7 DESQUENES Jeanne Jos. ° Avesnes sur Helpe 01-06-1739
- 10 LIEZARD Georges ° ca 1702, + Avesnes sur Helpe 09-09-1761, y x 07-01-1734
- 11 TOUR M. Angéline ° ca 1708, + Avesnes sur Helpe 11-11-1783
- 12 BERNARD Pierre x à 12 HANNECART Marie Jos. + Avesnes sur Helpe 21-10-1746
- 14 DESQUESNES Michel + Avesnes sur Helpe 28-07-1761, x à 15 MARCO Marie + Avesnes/Helpe 02-05-1744

Michel BURY (AGFH 136)

94/R106 LEMOINE - DOUSIES (Question 94/203)

- 1 LEMOINE Jeanne Marie ° Avesnes sur Helpe 10-03-1764
- 2 LEMOINE Guillaume ° Avesnes sur Helpe 09-08-1724, y + 14 Thermidor 12, y x 12-08-1749
- 3 DOUSIES Marie Jos. ° Avesnes sur Helpe 01-02-1723, y + 19 Ventose 12
- 4 LEMOINE Nicolas ° Avesnes sur Helpe 03-11-1678, y + 11-09-1757, y x 21-11-1707
- 5 TAVEAU Marguerite ° Avesnes sur Helpe 04-02-1685, y + 24-08-1744
- 6 DOUSIES Pierre ° Avesnes sur Helpe 25-11-1679, y + 24-05-1763, y x 18-06-1703
- 7 JAMMAR Jeanne ° Avesnes sur Helpe 08-12-1680, y + 16-08-1757
- 8 LEMOINE Jacques x à 9 ARTURE Catherine
- 10 TAVEAU Jean x à 11 FONTAINE Jacqueline
- 12 DOUSIES J. Baptiste x à 13 WERY Laurence
- 14 JAMAR Jean x à 15 MONIER Claire

Michel BURY (AGFH 136)

94/R107 LEROY (Question 94/204)

LEROI Héliabeth ° 20-08-1826, bapt. 21-08-1826, abandonnée à Paris 12ème (actuellement 5ème arrondissement), confiée le 26-08-1826 à Mme COQUELET née DENAMUR de Feignies (Nord).

Mme Josette PERTHUIS (AGFH 477)

Ai eu confirmation dans les registres de Feignies de la date du x 26-01-1852 avec mon bisaïeul ANTOINE J. Baptiste de Locquignol ensuite cheminement de la famille vers Préseau et Valenciennes.

Gérard ANTOINE (AGFH 393)

94/R108 LESUR -PICQUET Question 94/45 et 94/205)

- 2 LESUR André François ° Hasnon 15-12-1815, y + 22-11-1892, x Beuvry 28-09-1847
- 3 PICQUET Henriette ° Beuvry 23-04-1821
- 4 LESUR Barthélémy Jos. ° Hasnon 25-07-1776, y + 21-10-1856, y x 05-05-1813
- 5 MERCIER M. Victoire Jos. ° Hasnon 17-01-1778, y + 25-06-1838
- 6 PICQUET Philippe Henri ° Hasnon 19-01-1775, + Beuvry 07-09-1830, y x 23 Fructidor 13
- 7 DUVAL Augustine ° St Amand 15-10-1782, + Beuvry 25-08-1868
- 8 LESUR André ° Hasnon 18-03-1736, y + 24-08-1812, y x 05-05-1761
- 9 BOUDART M. Louise ° Hasnon 07-04-1739, y + 27 Nivose 5
- 10 MERCIER Nicolas Jos. ° Hasnon 08-10-1747, y + 05-02-1813, y x 01-05-1770
- 11 PETIT M. Henriette ° Hasnon 19-04-1749, y + 01-01-1826
- 12 PICQUET François Jos. ° Beuvry 19-04-1751, y + 20-03-1825, x Hasnon 27-09-1774
- 13 SOREAU Angélique ° St Amand 25-01-1750, + Beuvry 19-04-1826
- 14 DUVAL Louis Auguste Jos. ° St Amand 21-06-1742, y + 18 fructidor 6 (acte notoriété), x Beuvry 08-02-1781
- 15 DUCOUVENT M. Michelle ° Beuvry 12-07-1748, + St Amand 23-03-1817
- 16 LESUR Barthélémy ° Hasnon 30-03-1695, y + 06-05-1773, y x 06-05-1732
- 17 DELBART M. Magdeleine ° Hasnon 23-05-1705, y + 30-10-1784
- 18 BOUDART J. Baptiste ° Hasnon 29-09-1705, y + 27-01-1776, y x 01-03-1729
- 19 HEVE Jeanne Marguerite ° Hasnon 16-01-1704, y + 27-02-1769
- 20 MERCIER Bernard Alexis ° Hasnon 06-08-1716, y + 01-03-1767, y x 03-02-1739
- 21 LESUR M. Reine ° Hasnon 06-01-1717, y + 18-08-1755
- 22 PETIT J. Pierre ° Hasnon 03-05-1716, y + 6 Brumaire 6, y x 08-08-1747
- 23 DERVAUX Marie Jos. ° ca 1725, + Hasnon 31-03-1757
- 24 PICQUET Philippe Henry + Beuvry 12 Prairial 10, y x 13-01-1750

94/R108 LESUR - PICQUET (suite)

- 25 HENNOCO Claire Eugène
 26 SOREAU Pierre Ignace +Hasnon 23-02-1759, y x 05-05-1744
 27 BROUTIN M. Magdeleine °Hasnon 03-12-1712
 28 DUVAL Louis +St Amand après 1782, x à 29 GROODE M. Anne Agnès + St Amand 25-11-1754
 30 DUCOUVENT Pierre Jean +Beuvry 14 Brumaire 4, y x 18-02-1744
 31 HACART Angélique + Beuvry 16-04-1793
 32 LESUR Grégoire + Hasnon 05-05-1701, y x 20-01-1682
 33 GLORIEUX M. Jeanne + Hasnon 09-03-1739
 34 DELBART Jacques x+ Hasnon 22-04-1749, y x 11-05-1699
 35 MORIVAL Sainte + Hasnon 29-01-1757
 36 BOUDART Nicolas + Hasnon 12-01-1710, y x 27-02-1685 à 37 GLORIEUX Jeanne
 38 HEVE Pierre x Hasnon 13-05-1699 à 39 CARNEAU M. Françoise + Hasnon 03-07-1726
 40 MERCIER François + Hasnon 13-10-1719, y x 20-06-1713
 41 HUON Catherine Thérèse + Hasnon 03-02-1719
 42 LESUR Pierre Dominique + Hasnon 29-11-1756, y x 04-10-1716
 43 CAUDRON Marie Jos. + Hasnon 03-10-1758
 44 PETIT Pierre +Hasnon 11-10-1737, y x 28-07-1711
 45 LOUCHEUX M. Catherine + Hasnon 13-01-1725
 46 DERVAUX Henry + Hasnon 05-06-1729, x à 47 TIRLEMONT M. Catherine +Hasnon 23-05-1738
 48 PICQUET Pierre François de Aix, +Landas 29-04-1756, y x 23-05-1714
 49 HETIQUE M. Anne + Landas 15-02-1783
 50 HENNOCO Jacques + Beuvry 19-04-1743 x à 51 POTIEZ Angélique
 52 SOREAU Michel x à 53 WANTELET Anne Jos.
 54 BROUTIN Amand x Hasnon 23-03-1700 à 55 CLIQUE Anne
 60 DUCOUVENT Jean + Beuvry 10-05-1743, x à 61 ROBERT M. Marguerite +Beuvry 13-10-1766
 62 ACCART Toussaint +Beuvry 22-07-1740, x à 63 FACHE M. Gabrielle +Beuvry 05-07-1753

Michèle BURY (AGFH 136)94/R109 MARLIER (Question 93/54-Complément 93/R38)

- 1 MARLIERE Antoine Jos. °Curgies 06-06-1734, +Fresnes sur Escaut 11-05-1793
 2 MARLIERE Michel °Péruwelz 08-02-1701, x à 3 LOCOGE M. Françoise
 4 MARLIER(E) Claude °Péruwelz (B) 25-02-1658, x à 5 BEAUMONT Jeanne °Péruwelz 03-08-1672, y + 02-03-1742
 8 MARLIER Jean x à 9 LIEGEOIS Jenne + Péruwelz 05-09-1716
 10 BEAUMONT Martin x à 11 BOUCHAIN Anne + Péruwelz 10-03-1713

Laurent FRAQUET (AGFH 566)94/R110 PAON -PAN -PONT (Question 93/242)

- 1 PAON-PAN-PONT Virginie °Saméon 5 Brumaire 7
 2 PAON LOUIS Bénoni °Rosult 04-07-1772, x Saméon 20 Brumaire 4
 3 LENGELAIN M. Louise °Rosult 27-03-1731
 3 LENGELAIN M. Cécile °Saméon 25-05-1773
 4 PAON Henri de nationalité suisse x à 5 LECOMTE M. Louise °Rosult 27-03-1731
 6 LENGELAIN Pierre François °Saméon 09-03-1738, y x 01-10-1765
 7 MARTIN Marie Jos. °Saméon 03-12-1737, y + 21-03-1782
 10 LECOMTE Antoine °Landas 14-04-1695, +Rosult 07-04-1776, x Saméon 18-11-1721 (contrat à St Amand 14-11-1721)
 11 DELBASSEZ M. Louise °Saméon 02-03-1692, + Rosult 04-01-1735
 12 LENGELIN Pierre François °ca 1697, +Saméon 08-07-1773 x à 13 MARTIN M. Anne
 14 MARTIN Jean °Saméon 06-04-1683, y + 09-05-1765, x Rumegies 26-08-1717
 15 DORCHIES M. Françoise °Rumegies 04-03-1696, + Saméon 07-03-1773
 20 LECOMTE J. Philippe x à 21 LACQUEMAN Jacqueline
 22 DELBASSEZ Piat de Tempeuve, + Saméon 29-03-1734, y x 11-08-1680
 23 DUPREZ Jeanne + Saméon 25-04-1696
 24 LENGELIN Gaspard °ca 1658, + Saméon 02-05-1734 x à 25 DELCROIX M. Magdeleine
 25 DELCROIX M. Magdeleine °ca 1667, + Saméon 15-02-1742
 28 MARTIN Jean °ca 1654, +Saméon 18-02-1730, x à 29 DUPRET Jacqueline +Saméon 29-10-1709
 30 DORCHIES Charles de Aix x Rumegies 02-03-1677 à 31 MONNIER M. Marguerite
 50 DELCROIX Pierre x à 51 BONE Jeanne

Michèle BURY (AGFH 136)

94/R111 PICQUET - DUFLOS (Question 93/244)

- 1 PICQUET M. Catherine °Rumegies ca 1723
- 2 PICQUET Jacques Alexis °Rumegies 23-04-1699, y + 06-04-1777, x Saméon 01-06-1722
- 3 DUFLOS M. Catherine °Saméon 07-01-1696 +Rumegies 16-07-1792
- 4 PICQUET Jacques x à 5 DESMOUTIEZ Barbe
- 6 DUFLOS Pierre +Saméon 29-07-1742, y x 29-01-1694
- 7 DELESCAUX Marie + Saméon 04-09-1747
- 12 DUFLOS Pierre x à 13 MARTIN Marie

Michèle BURY (AGFH 136)**94/R112 RAVEZ - LECLERCQ (Question 93/245)**

- 2 RAVEZ Jean Jos. °Bruille ca 1755, y + 12 04-1795, y x 29-09-1778 (cm St Amand 14-09-1778)
- 3 LECLERCQ Catherine Jos. °Bruille ca 1757, y + 09-04-1844
- 4 RAVEZ Jacques Hubert +avant 1776, x à 5 CAMBIER M.Jeanne °ca 1722, +Bruille 03 J1 1776
- 6 LECLERCQ Alard °Bruille ca 1732, + Nivelle 01-05-1769
- 7 GODEFROY M. Jeanne °Chateau l'Abbaye 09-11-1731, +Bruille 07-01-1808
- 10 CAMBIER Jacques (voir partage tabellion St Amand 24-09-1771) x à 11 LEGRAND Anne Jos.
- 12 LECLERCQ Michel de Bruille +après 1769 x à 13 DUPONT M.Louise + avant 1769
- 14 GODEFROID Michel °Beloeil(B), x à HUS M.Jeanne, xx Chateau l'Abbaye 08-11-1730
- 15 HOTTON M.Marguerite °Bernissart(B), veuve de COUVREUX J.Baptiste

Michèle BURY(AGFH 136)**94/R113 RUFFIN (Question 94/214)**

- 1 RUFFIN Louise °Anzin 10-11-1765
- 2 RUFFIN Bernardin °Anzin 20-05-1732, y x 23-01-1759
- 3 PROUVEUR Thérèse de PREUWAUSER?? +Anzin 22-01-1790 à 55ans
- 4 RUFFIN Pierre +Anzin 25-07-1761 à 80ans, x à 5 HOURDEQUIN M.Jeanne +Anzin 16-08-1772 à 94ans
- 6 PROUVEUR André ,charbonnier +Anzin 25-11-1775 à 70ans, x à 7 HAVEZ Françoise +Anzin 11-03-1764 à 53ans

Michèle DEGAND (AGFH 61)**94/R114 THIERY-LIETARD (Question 94/67)**

- 2 THIERY J. Vincent °Hergnies 08-03-1715, +Vieux Condé 13-04-1775, y x 22-10-1748
- 3 LIETARD M. Anne °Vieux Condé ca 1728
- 4 THIERY Philippe °Hergnies 14-10-16723, y + 19-12-1727
- 5 LEBLAN Jeanne Françoise °Hergnies 07-01-1670, y + 23-05-1730
- 6 LIETARD J. Louis °ca 1701, + Vieux Condé 14-12-1753
- 7 LEBRUN Anne Jos. °ca 1700, +Vieux Condé 19-04-1780
- 8 THIERY Landelain x à 9 FRANCOIS Anne
- 10 LEBLAN Constantin x à 11 DELAPORTE Jeanne

Jean Claude ALLARD (AGFH 595)

Ai dans mon asc.(1044 et 1045): LIETARD J.Louis °ca 1701, +Vieux Condé 14-12-1753 x avant 1728 LEBRUN Anne M. Jos. °ca 1700, +Vieux Condé 19-04-1780 dont au moins 4 enfants:

- 1°) M. Anne °ca 1728, x Vieux Condé 22-10-1748 avec THIERY J. Vincent °Hergnies ca 1716 (veuf LARMENIE Hélène Jos de Péruwelz) fils de Philippe et de LEBLANC Jeanne Françoise-2°) Jacques °ca 1734, x Vieux Condé 31-10-1756 avec DASSONVILLE Anne Catherine de Gand(B)-3°) Antoine Jos. °ca 1738, +Vieux Condé 16-07-1756- 4°) J.Baptiste °Vieux Condé 26-06-1742, y x 09-02-1764 avec CROCHET Célestine °Huissignies (B) ca 1741.

Laurent FRAQUET (AGFH 566)**94/R115 VOSSAERT (Question 94/163)**

- 1 VOSSAERT Theopiel °Ter Neuzen (actuel Terneuzen- Zélande-Pays Bas) 21-10-1885, +Anzin 02-03-1943 x Bruay sur Escaut 16-03-1912 avec DUEZ Georgina
N.B. En 1915, VOSSAERT Theopiel était domicilié à Delft (Hollande du Sud, Pays-Bas) où un de ses fils Théopiel est ° 02-08-1915.
- 2 VOSSAERT Josephus Judocus, tailleur °Neuzen (actuel Terneuzen, Zélande, Pays-Bas) 04-04-1861, +?, x?
- 3 BERNIER Marie °Valenciennes 27-09-1863, y + 31-07-1902
- 4 VOSSAERT Petrus, commerçant °ca 1819, vivant en 1861 à Neuzen (Terneuzen) alors âgé de 42 ans
- 5 HEYEUS Anna Catherina vivante en 1861 à Neuzen (Terneuzen)
N.B. Dans un article "Zeeuwse Voornamen in de 14 de Eeuw" (Prénoms zélandais du 14ème siècle) publié en 1969 dans la revue flamande "Naamkunde", M. Frans DEBRABANDERE signale avoir trouvé la trace du patronyme VOSSAERT (du néerlandais "VOS" = "RENARD") dès 1314 dans la localité de HULST (Zélande néerlandaise) sur la rive gauche de l'estuaire occidental de l'Escaut. Hulst se trouve à une quinzaine de km de la ville de TERNEUZEN.

Pierre VANOVERSHELDE (AGFH 369)

94/R116 WANNEPAIN (Question 91/180)

WANNEPAIN François Jos. °13-09-1731, fils de Godefroy et de BERTIAU Thérèse d'Estreux

WANNEPAIN Godefroy °29-11-1695, fils de Nicolas et de CAULIER Anne

Testaments sur Estreux:

1660 : WANNEPAIN Nicolas fils de Jean et de DUPONT Ursule

1630 : WANNEPAIN Jean, fils de Jean et de ?

1600 : WANNEPAIN Jean, fils de Druon et de AMORY Jacqueline

1560 : WANNEPAIN Druon , ?

Chantal RENARD (Feignies)

**LES PERSONNES INTERESSEES PAR LES ADRESSES
DES ADHERENTS AGFH SONT PRIEES DE NOUS LE
FAIRE SAVOIR EN JOIGNANT A LEUR DEMANDE :
UNE ENVOPEE TIMBREE A 4,40 F A LEUR ADRESSE**

**AIDE MEMOIRE POUR DEBUTANT
EN PALEOGRAPHIE**
par **Daniel LECONTE**
recueillis dans des lettres, chiffres, abréviations de mots
Graphique de lettres, chiffres, abréviations de mots
Publication AGFH n° 85 - 90 FF. + 20 FF port
en FF au nom de l'AGFH
en FB à AGFH Belgique 540 FB + 120 FB port à payer par chèque ou virement
No compte postal 000-1444179-43
mais à commander à l'AGFH BP 493 59321 Valenciennes Cedex

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE BIBLIOTHEQUE

ENTREES RECENTES :

Ascendance de Adrien et Françoise RICHEZ par François RICHEZ (AGFH n° 428) 215 pages 210x297, trois chapitres principaux : 1. la saga des familles, 2. tableaux généalogiques, 3. lexique.

Don de l'auteur

Valentiana n° 13 de juin 94 avec au sommaire : la vie quotidienne des mineurs, feux d'artifices, jardins ouvriers, papillons blancs ...

Abonnement

Revue n° 22/1989 de Ar Men - photocopie d'un article d'une vingtaine de pages concernant "la Bretagne et les Flandres - Les échanges du XIVème au XVIème siècle" - rédigé par Jean KERHERVE Professeur d'histoire médiévale à l'université de Brest (centre de recherche bretonne et celtique).

Don

NOUVELLES DE L'EDITION :

La Terreur rouge à Valenciennes 1794-1795, l'histoire mouvementée de Valenciennes sous la terreur par J. LORIDAN - réédition - Préface P. GUIGNET. A commander à Histodif 10-18 rue R. Salengro 80320 Chaulnes au prix de 248 F + 35 F port

Monographie du Quesnoy par Jules DUVIVIER - réédition - ville créée par Bauduin IV en 1150. A commander à Histodif 10-18 rue R. Salengro 80320 Chaulnes au prix de 162 F + 35 F port

Un printemps dans la tourmente - Somain 1940 - par Pierre Marie THOMAS - réédition - un bouleversant témoignage sur la guerre 1939-1940 à Somain et environs. A commander à Histodif 10-18 rue R. Salengro 80320 Chaulnes au prix de 186 F + 30 F port

Chronologie historique des seigneurs d'Avesnes par MICHAUX aîné - réédition - histoire de la terre et des seigneurs d'Avesnes, depuis les origines jusqu'à la Révolution - A commander à Histodif 10-18 rue R. Salengro 80320 Chaulnes au prix de 326 F + 35 F port

La Famille de WOUTERS D'OPLINTER-BOUCHOUT par Hervé DOUXCHAMPS - 650 p. 17,6x24cm en deux volumes, au prix de 3200 FB- 130 illustrations, 2 grands portraits en couleur, 34 tableaux généalogiques et autres, index de familles, fiefs, châteaux, fermes, abbayes ... cités. Pour tout renseignement Association familiale de WOUTERS, asbl, 14, rue Père de Deken B1040 Bruxelles Belgique.

Cette famille qui vit en nous par Chantal RIALLAND aux Ed. Robert LAFFONT Collection Réponses - à la découverte de la psychogénéalogie : nous sommes tous les enfants de notre enfance.

NOUVELLES PUBLICATIONS DISPONIBLES

A commander suivant les modalités habituelles :

N° 95 Mariages d'ONNAING 1737-1812 par Maurice DUBUISSON - 192 p - 135 F + 21 F de port

N° 96 Mariages de SAULZOIR 1693-An X par Michel LEDUC et Michèle BURY - 118 p - 85 F + 16 F de port

REVUE DES REVUES GENEALOGIQUES

Quelques articles d'intérêt général, remarqués dans les revues reçues en échange de notre bulletin. Vous pouvez les consulter dans notre Bibliothèque.

CERCLE GENEALOGIQUE DU PAYS NOYONNAIS

- N° 5 - Ces illustres personnages du pays noyonnais
- histoire et patrimoine du pays noyonnais
- N° 6 - Ascendance Christophe SEIZILLES de MAZANCOURT
- Histoire et patrimoine en pays noyonnais
- N° 7 - Edition du cercle
- Ascendance DARCY-VENDROUX
- N° 8 - Nos villes et nos villages Béhéricourt
- Ascendance DARCY-VENDROUX (suite)
- LEFRANC, ces personnages illustres du pays noyonnais
- N° 9 - Ces illustres personnages du Pays noyonnais
- Publications du cercle

LE COMPENDIUM (Association généalogique de l'Oise)

- N° 27 - Ascendance DUVAL, GAYA, COLLET-MORANVILLIER, GUIBON, MINISINI, LELONG, BETTENS-BIRCHLER
- A propos des dispenses de consanguinité
- Nous sommes tous cousins
- N° 28 - Ascendance VERSTRAET, RICHIER -DECREPT, SAINT PAUL, REMY
- Liste des tables consultables à Beauvais
- N° 29 - Etudiants en médecine de l'Oise à Montpellier 1503-1599
- Ascendance THIOLET-OWELLI, SAINT OUEN-DAMAS, GORLIN-MANZONI GEBHART-DAMIENS
- N° 30 - Ascendance BATTON, CHARIER, LAGRANDE, CHANTREL, DEBEAUPUIS, CLAYE BABEUR, DUHAMEL, HONEHAY, LEVEAU, DE BOVE, LECOMTE, LEGENDRE, CARPENTIER, DUCROCO, BOULAND, HURIER, POIREE, MAILLARD, LENOIR, WATELET
- N° 31 - le sel
- Terrier de Morcourt
- Ascendance BARTHELEMY, COCHEME, BARGIBANT, DUMONTIER

GENEALOGIE 62 (Association Généalogique du Pas de Calais)

- N° 36 - Le Général FRERE
- Contrats mariage relevés à Bapaume
- Mariages de Bapaume, Morval, Warlencourt, Eaucourt, Grevillers, Frémicourt, Ervillers, Foncquevillers, Achiet le Petit, Favreuil, Bancourt
- N° 37 - OUDART DU BIEZ, Maréchal de France
- Mariages de Senninghem, Surques, Rebergues, Selles, Lottinghen, Quesques, Bainghen, Biefvillers les Bapaume, Bouin
- N° 38 - Le Comte Auguste MENCHE DE LOISNE
- Mariages de Bouquehaut, Coulomby-Journy, Maninghen, St Martin Choquel, Vieil Moutier, Wacquinghen

**ASSOCIATION GENEALOGIQUE FLANDRE - HAINAUT
(A.G.F.H.)**

-O-

ASSOCIATION DECLAREE (Loi du 1er juillet 1901) A LA SOUS-PREFECTURE DE VALENCIENNES
SOUS LE N° 7011, FONDEE LE 13 NOVEMBRE 1983.

SIEGE : MAISON DES ASSOCIATIONS, 159, rue du Quesnoy 59300 VALENCIENNES
ADRESSE POSTALE : AGFH BP 493 59321 VALENCIENNES CEDEX
BANQUE : CREDIT DU NORD - Agence Clémenceau VALENCIENNES - Compte n° 28621400200-93
CCP BELGIQUE : Intitulé AGFH Belgique Perziaux 58 B6140 Fontaine L'Evêque N° 000-1444179-43

-O-

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente : Maryse BOUDARD

Vice-Présidents : Robert DELPOUVE (Informatique)
Jean-Jacques TAILLIEZ (Relations extérieures)

Secrétaire : Gina ESCULIER

Comptable : Romain DECARPENTRY

Trésorier : Jean THIRION

Responsables :

"Organisation interne" : André DEVISMES

"Bulletin AGFH" : M. BOUDARD, E. COPIN, A. DEVISMES, G. ESCULIER, D. LECONTE,
G. MAQUET, J.J. TAILLIEZ

"Entraide" : M. DEGAND

"Bibliothèque" : M. DEGAND, R. DELPOUVE, A. DEVISMES, R. FACQ, J. LALLEMANT,
M. LEFIN, L. VANIEZ

"Publications Tables" : C. MOREAU, A. DEVISMES, M. DUBUISSON, G. ESCULIER,
J.J. TAILLIEZ

"Relations avec l'Enseignement" : Paul VANDERPOTTE

"Représentant AGFH à l'Antenne Parisienne de l'URAG A PARIS" : Jean DOFFE

Autres Administrateurs : Armand HOURDEQUIN, Christian SEVERIN.

Audit comptable : Serge DEGALLAIX

Correspondant en Belgique : Jacques PROCUREUR

Cotisation annuelle

35 F

Droit d'inscription (pour les nouveaux membres)

35 F

Abonnement au Bulletin FLANDRE-HAINAUT (trimestriel) année civile 115F

Vente au numéro : 30 F + port

Dépôts à VALENCIENNES : Archives municipales, Librairie LE FURET DU NORD

Correspondance : A.G.F.H. BP 493 59321 VALENCIENNES CEDEX

*** Pour tout courrier demandant une réponse : joindre une enveloppe affranchie**

*** Pour la rubrique "Entraide" : joindre 2 timbres et une enveloppe vierge, par question**

Réunions :

*** Au Siège : 159 rue du Quesnoy à VALENCIENNES :**

- le 1er dimanche du mois de 10H à 12H

- le 2ème mardi du mois de 15H à 20H

- le 4ème samedi du mois de 14H à 18H

*** Antenne parisienne : Nicolaïte de Chaillot, 9 rue du Bouquet de Longchamp PARIS 16e**

Métro : Boissière - Responsable : M. Jean DOFFE

le 3ème lundi du mois à partir de 18H15

-O-

Tous les textes publiés dans le Bulletin sont sous l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Imprimé par nos soins - Reproduction interdite

Directeur de la publication : Maryse BOUDARD

Les 22 et 23.10.1994
COMMEMORATION DU BICENTENAIRE DU MARTYRE DES URSULINES
GUILLOTINEES A VALENCIENNES
les 17 et 23.10.1794

